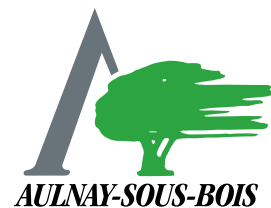




PORTAIT **MICHEL ERCHE** PAGE 21

Au 1^{er} septembre, Michel Erche, alias « Chimel », prendra la succession du père Morvan et deviendra le nouveau prêtre d'Aulnay.

OXYGÈNE



BIMENSUEL N°182 LUNDI 8 JUILLET 2013



ACTUALITÉS PAGE 2

Les messagers du tri animent le Vieux-Pays



NOTRE VILLE PAGE 10

L'ARS s'engage dans la recherche et le suivi des victimes de l'amiante



DOSSIER PAGE 4

Enquête sur les modes de déplacement, résultats et analyse



SPORT PAGE 24

L'aikido au Judo club aulnaysien, c'est renversant !

RETOUR SUR



Un flashmob très vert au Vieux-Pays



MERCREDI 26 JUIN, les agents du Sytcom et les jeunes du centre de loisirs Croix-Rouge, vêtus pour l'occasion d'une tenue de jardinier, ont participé à une opération de sensibilisation sur le compostage domestique en réalisant une chorégraphie sur le marché du Vieux-Pays. Ce « Sytcom Green Tour » vise à promouvoir le plan Métropole prévention déchets 2010-2014.



La musique rap se fête au foyer André-Romand

VENDREDI 21 JUIN, à l'occasion de la Fête de la musique, des jeunes de l'antenne Chanteloup et des retraités inscrits au foyer Romand ont rendu hommage aux « anciens », les pères fondateurs du rap français. Ce groupe, le bien nommé Daronz, a interprété de nombreuses reprises a cappella.

De nouveaux présentoirs pour Oxygène

À partir de la rentrée de septembre, de nouveaux présentoirs de votre magazine municipal seront mis à disposition des commerçants. Élégants et modernes, ces équipements ont été réalisés en cohérence avec la charte graphique du journal Oxygène.



Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro d'Oxygène. L'appel du 18 juin célébrait cette année son soixante-treizième anniversaire et non ses soixante-trois ans comme nous l'avons malencontreusement écrit.

Une cuisson d'enfumage à l'école d'art Claude-Monet

SAMEDI 22 JUIN, une cuisson d'enfumage a eu lieu dans l'atelier céramique de l'école d'art Claude-Monet, animée par Francis Geffroy. Les pièces des élèves adultes préalablement enduites d'émail ou de terres colorées ont été chauffées à 960° avant d'être enfermées avec des copeaux et divers combustibles dans des bassines. Traces, empreintes, effacements étaient quelques-uns des moyens plastiques choisis par les élèves pour réaliser des pièces sur le thème de la mémoire.



Ketsia sur les bancs de l'Assemblée

SAMEDI 8 JUIN, Ketsia, élève de CM2 à l'école Ambourget, s'est rendue au palais Bourbon pour participer au Parlement des enfants. À l'instar de son parrain, le député de Seine-Saint-Denis Daniel Goldberg, elle a pu voter des textes de loi rédigés au cours de l'année scolaire par les apprentis parlementaires.

ÉVÈNEMENT



Inauguration du centre de loisirs à Nonneville

MERCREDI 26 JUIN, a été inauguré le nouveau centre de loisirs Nonneville maternelle, en présence de nombreux parents et enfants. Cette structure, destinée à accueillir 64 enfants âgés de 3 à 6 ans, ouvre ses portes ce lundi 8 juillet. Autour d'un espace de verdure, on y trouve plusieurs salles d'activités, un grand dortoir conçu pour les siestes des plus petits, ainsi que les bureaux de l'équipe d'animation. Ce centre, situé rue André-Thieuret, fait partie d'un projet éducatif territorial dans lequel est intégrée la concertation autour des rythmes scolaires entamée récemment.



La place Edgard-Degas rendue aux habitants

SAMEDI 29 JUIN, après deux ans de travaux, la place Edgar-Degas a été ouverte aux piétons. Élément venant compléter le puzzle du PRU, cette place constitue aujourd'hui un espace intergénérationnel qui fonctionne et est investi par tous les habitants. On y trouve des chaises, des espaces verts, des jeux pour enfants, un city stade (terrain de foot miniature) et, inédits dans la ville, des agrès de step pour les mamans. Les places de parking sont désormais souterraines et les Aulnaysiens peuvent se réapproprié un espace agréable à vivre et créateur de lien.

Un 14 juillet au rythme du gospel

Pour la traditionnelle cérémonie du 14 juillet, la ville a souhaité cette année mettre l'accent sur la musique gospel, avec la venue du groupe New Gospel Family. La formation se produira dans un premier temps à 22h30 pour un concert d'une demi-heure, puis chantera à 23 heures pour l'incontournable feu d'artifice. Mêlant chants américains, français et africains, New Gospel Family entraîne son public dans un enchaînement de mélodies et de rythmes qui ne laisse pas insensible.

À l'occasion, ce sont non moins de 28 artificiers, 2 tonnes de poudre, 27 000 projectiles, 18 choristes et 15 techniciens son et lumière qui seront nécessaires. Des chiffres qui témoignent à eux seuls de l'importance du dispositif.

La veille, la 13^e compagnie des sapeurs-pompiers d'Aulnay reconduira – forte du succès de l'an dernier – le bal populaire des pompiers à la Ferme du Vieux-Pays à partir de 20 heures. Retrouvez toutes les informations pratiques sur ces festivités sur le site de la ville www.aulnay-sous-bois.fr



À NE PAS RATER DANS VOS AGENDAS

SAMEDI 13 JUILLET À PARTIR DE 20H

Bal des pompiers
Ferme du Vieux-Pays

DIMANCHE 14 JUILLET À 10H

Dépose de gerbes (cérémonie du 14 juillet)
Place de la République

SAMEDI 20 JUILLET À 17H

Fête du canal
Quai du canal de l'Ourcq

Des mariés en or

SAMEDI 29 JUIN, les époux Bousquinaud-Le Bas se sont dit oui une seconde fois pour célébrer leurs cinquante ans de mariage. Félicitations aux nouveaux mariés !



DOSSIER



Le stationnement n'est pas sans conséquence sur la circulation avenue de Nonneville.

Voilà comment les habitants du sud se déplacent

Du 19 au 22 juin, un échantillon représentatif de plus de 600 Aulnaysiens a été questionné sur les pratiques et les modes de déplacement. Une enquête qui permet de mieux cerner les enjeux des transports.

« **Prenez-vous tous les jours votre voiture ?** », « **Quel transport utilisez-vous le plus souvent pour aller travailler ?** » « **Seriez-vous prêt à vous engager pour réduire l'impact de vos déplacements sur l'environnement ?** » Soit quelques exemples des dix questions posées par l'enquête réalisée dans le cadre de la réflexion sur les déplacements urbains dans le sud de la ville. Après une première réunion de lancement au mois de février et trois ateliers de concertation en mars, la municipalité a en effet souhaité élargir son questionnement en réalisant un sondage directement auprès de la population.

Pendant trois jours, 604 Aulnaysiens représentatifs des trois quartiers du sud de la commune (Nonneville, Prévoyants-Le Parc et Chanteloup) ont été sollicités. Cette étude menée par Harris Interactive (voir encadré p. 5) vise, d'une part, à déterminer quels sont les modes de déplacement actuels des habitants dans ce périmètre d'Aulnay et, d'autre part, à identifier les freins et les leviers à un changement de comportement que les riverains seraient prêts à adopter.

Que retenir de cette enquête ? D'abord que la voiture reste le mode de déplacement privilégié dans le sud. En effet, interrogés sur leur fréquence d'utilisation de différents moyens de déplacement, les Aulnaysiens témoignent d'un usage relativement partagé entre la marche, la voiture et les transports en commun. Malgré tout, au quotidien, la voiture est le moyen de transport le plus employé. 73 % des personnes interrogées ont ainsi recours à leur véhicule au moins une fois par semaine et près d'un sur deux l'utilisent même tous les jours.

60 % des personnes prêtes à utiliser davantage les transports

La seconde tendance montre que les sondés cherchent avant tout à être pragmatiques. Si bien qu'entre la voiture, la marche ou les transports en commun, c'est la praticité et la rapidité qui ressortent comme les critères les plus décisifs dans les choix des Aulnaysiens (quand le respect de l'environnement arrive par exemple en dernière position).

Enfin, il ressort de cette étude que les habitants se déclarent majoritairement satisfaits de leurs modes de déplacement (à 76 %), dont 15 % le sont « tout à fait ». Mais ce sondage a également pour but d'en savoir plus sur les priorités et les attentes des Aulnaysiens sur cette question des déplacements. Et sur ce sujet, c'est la réduction du coût des transports (39 % la considèrent même comme tout à fait prioritaire), ainsi que l'amélioration des conditions de circulation pour les voitures qui arrivent en tête. Et pour améliorer ces transports, 60 % des sondés se disent prêts (dont 40 % en premier) à les prendre plus régulièrement. Mais les mauvaises habitudes ont souvent la vie dure, et les Aulnaysiens reconnaissent que c'est par réflexe qu'ils utilisent les mêmes modes de transport depuis un certain nombre d'années, sans même s'être dit un jour qu'ils pouvaient en changer. Ce questionnaire aura alors peut-être un effet supplémentaire : que chacun s'interroge sur sa manière de se déplacer, et pourquoi pas l'envisager différemment.

Philippe Ginesy

2 questions à...



Jean-Daniel Levy,
directeur du département
Politique-opinion chez Harris
Interactive

« Les riverains ne sont pas contre un changement de comportement »

Quel est l'intérêt d'une telle enquête ?

Cette étude, qui permet de mieux cerner les habitudes et les pratiques en matière de déplacements, viendra compléter le travail de concertation lancé il y a quelques mois par la municipalité. Mais l'enquête ne se limite pas à dresser une « topographie » des modes de déplacements, elle cherche à essayer de comprendre ce qui peut freiner, ou dynamiser les changements de comportements dans ce domaine.

Au-delà des données purement statistiques, que démontre cette étude ?

Ce qui est intéressant, c'est de constater qu'en matière de transport, nous sommes face à une population très hétérogène. Là où certains prennent systématiquement la voiture, d'autres ont tendance à favoriser les modes de déplacement doux. Nous avons également remarqué que dans un sens ou un autre, il n'y pas de comportement que l'on pourrait qualifier de « militant ». Les riverains ne sont donc pas contre un changement de comportement, si tant est que l'on soit en mesure de leur faire des propositions qui répondent à leurs attentes.

PAROLES DE RIVERAINS

« Faire avancer les choses »



**SALVATORE
ALBANO,**
restaurateur
place Camélinat

« Je fais partie des personnes qui ont été interrogées et j'espère que cette démarche permettra de faire avancer les choses. Même si je considère que la circulation dans le sud de la ville n'est pas particulièrement problématique, hormis les petits ralentissements le matin devant les écoles. En revanche, il serait souhaitable que la ville pose des ralentisseurs sur les grands axes qui traversent le quartier. Ces réalisations permettraient de couper la vitesse sur ces rues très fréquentées et inciteraient les automobilistes à circuler doucement. »

« Réfléchir sur le stationnement »



SAMIR ZELGHI,
kiosquier, avenue
Jeanne-d'Arc

« Je trouve la circulation problématique, principalement sur l'avenue Jeanne-d'Arc et l'avenue de Nonneville. Il arrive fréquemment que cette avenue soit bouchée quel que soit le moment de la journée. Il faudrait selon moi réfléchir à l'installation de feux tricolores supplémentaires afin de fluidifier le trafic, et rendre le stationnement gratuit dans le sud de la ville afin d'éviter les problèmes de stationnement qui sont aussi à prendre en compte dans les problèmes de circulation. »

PAROLE D'ÉLU



BRUNO DEFAIT,
adjoint en charge
des transports

« Supprimer la rupture des liaisons de la voie de chemin de fer »

« Le sondage nous confirme la place importante de la voiture dans nos usages quotidiens, puisque 50 % des Aulnaysiens de la partie sud l'utilisent pour se rendre au travail ou à l'école. L'enquête nous montre aussi que 37 % des sondés ne se déplacent quotidiennement que dans le périmètre de la commune, dont 8 % uniquement dans leur quartier. J'ai été très sensible aux résultats de l'enquête sur l'utilisation des modes de déplacement doux. L'enjeu est donc vraiment de supprimer la

rupture des liaisons, occasionnée par la voie de chemin de fer, en créant des transversales permettant sans changement de rejoindre par les transports collectifs les parties de la ville situées au nord, et à l'échelle du quartier de faciliter les déplacements par des modes doux pour que l'automobile pour quelques centaines de mètres ne soit plus une fatalité. Avec, à la clé, une baisse de la circulation, des pollutions et une amélioration de la qualité de vie. »

Les critères du sondage

L'enquête d'Harris Interactive a été réalisée par téléphone du 19 au 22 juin 2013 sur un échantillon de 604 individus représentatif des habitants des trois quartiers sud d'Aulnay-sous-Bois (zones Iris Nonneville, Le Parc et Émile Zola), âgés de 18 ans et plus. La méthode des

quotas et redressement a été appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et quartier de l'interviewé(e). L'intégralité des résultats de l'enquête est téléchargeable sur le site Internet de la ville www.aulnay-sous-bois.fr

Les 4 enseignements à retenir

L'importance de la population piétonne



82 % des sondés se déplacent au moins une fois par semaine à pied, dont...

68 % tous les jours ou presque.

Des chiffres qui concernent en particulier les jeunes. La marche à pied est alors le mode de déplacement le plus utilisé pour réaliser des démarches administratives ou aller chercher ses enfants à l'école, à la crèche ou sur leurs lieux de loisirs. Il est intéressant de souligner que l'amélioration des conditions de circulation des piétons, par l'adaptation des trottoirs ou l'aménagement de passages piétons, constitue la troisième priorité des personnes interrogées. Ces éléments sont à mettre en relief avec le principal frein au changement de comportement en termes de déplacements : l'habitude, le fait de ne pas se poser la question de changer de mode de déplacement.

Renforcer la place du piéton pourrait donc constituer un enjeu stratégique majeur dans le cadre de la mise en place du futur schéma directeur du plan de déplacements. Avec par exemple la mise en place d'actions valorisant les bienfaits de la marche, en tant qu'activité physique, en tant que vecteur de l'amélioration du cadre de vie, et le développement de zones piétonnes.

Le vélo, une pratique à développer ?

57 % ont déclaré ne jamais recourir à ce mode de déplacement

4 % des sondés l'utilisent tous les jours ou presque

La réunion de lancement de la concertation avait mis en évidence la nécessité de réfléchir au développement de la place du vélo dans le sud de la ville. Au-delà du constat évident de la nécessaire augmentation du nombre de pistes dédiées, des avis éclairés ont alimenté le travail des techniciens de la ville pour permettre une pratique du vélo plus agréable. Force est de constater que l'enquête démontre un très faible usage du vélo par les personnes interrogées. De fait, ces personnes considèrent davantage que la moyenne l'amélioration des conditions de circulation pour les vélos via le développement de pistes et l'ajout de points de stationnement pour les cycles comme prioritaires. Pour autant, il ne peut être question de remettre en cause la place du vélo dans le schéma directeur.

Il serait peut-être pertinent d'affiner ces éléments par la mise en place de groupes de travail sur cette thématique qui permettraient d'expliquer les freins à l'usage du vélo et dégager des pistes d'action afin d'en développer la pratique, au moins pour de courts trajets en ville.





L'environnement, un enjeu minoré ?

53 % déclarent s'engager pour réduire l'impact environnemental, quand...

45 % considèrent ne pas le faire

Lors de la réunion de lancement des ateliers de concertation, il avait été rappelé aux habitants présents quelques éléments de contexte. La mise en place du plan de déplacements s'inscrit dans un cadre plus général constitué notamment par l'Agenda 21 et le Plan de déplacements urbains Île-de-France. Sans grande surprise, plus d'un habitant sur deux interrogé a recours à un mode de déplacement polluant, a fortiori la voiture, 50 % l'utilisant tous les jours ou presque. L'automobile est le moyen de transport le plus

employé pour réaliser des activités de la vie quotidienne (faire des courses, sortir, se rendre chez des amis, dans sa famille). Au-delà des utilisateurs de la voiture, qui concèdent majoritairement et bien au-delà de la moyenne ne pas s'engager pour réduire l'impact de leurs déplacements sur l'environnement, c'est une frange importante de la population interrogée qui déclare ne pas en faire une priorité. Cette donnée vient réinterroger la perception qu'ont les habitants des conséquences de l'usage de modes de déplacement polluants.

Sensibilisation insuffisante ? Manque d'intérêt pour cette problématique ? Il reste néanmoins certain qu'un plan de déplacements ne peut se construire sans prendre en compte les enjeux globaux de préservation de l'environnement.

Les transports en commun, un engouement possible à certaines conditions...

34 % des habitants interrogés utilisent tous les jours les transports en commun

Le RER, le bus ou le tram seraient utilisés tous les jours ou presque par 34 % des habitants interrogés, notamment par les moins de 35 ans (56 %) et les membres des catégories populaires (47 %). L'ensemble des sondés a placé en tête des actions prioritaires la réduction du coût des transports payé par les usagers. De plus, il apparaît que les deux principales raisons qui pourraient inciter à davantage prendre les transports relèvent de différents aménagements, à savoir l'amélioration de la fréquence de passage

et des conditions de circulation en termes de temps de trajet et d'arrêts desservis. Ces éléments sont à mettre en relief avec le deuxième frein au changement évoqué par les sondés, à savoir l'absence de choix et le manque de transports alternatifs. Il est important de rappeler que pour la problématique des transports en commun, la ville d'Aulnay n'a pas compétence.

Un travail pourrait être engagé avec la population afin de connaître les zones qui mériteraient d'être mieux desservies.





La ville demande à l'État de s'engager sur l'échangeur de Bondy

Gérard Ségura s'est adressé par courrier au ministre des Transports Frédéric Cuvillier, pour que l'Etat s'engage à réaliser des travaux de modernisation sur l'échangeur de Bondy.

Riverains, élus et associations sont à l'unisson sur ce sujet : l'échangeur de Bondy pose de nombreux problèmes. Situé au croisement de trois communes importantes, le Blanc-Mesnil, Bondy et Aulnay-sous-Bois, il oblige en effet les usagers à traverser la moitié de la ville pour prendre l'autoroute dans le sens choisi, et en particulier accéder au bassin d'emploi de Roissy par la route. La configuration des rues du sud de la commune, étroites et inadaptées au trafic pendulaire, génère des bouchons et amplifie les nuisances – bruit et pollution – qui affectent les riverains et diminuent l'attractivité du secteur.

Le travail réalisé au sein des conseils de quartier depuis plusieurs années a été précurseur du cycle de concertation désormais entamé. Cette implication des habitants ainsi que l'action de nombreuses associations ont

remis au cœur des discussions la nécessité d'améliorer les conditions de circulation et de déplacement, notamment à travers la question de cet échangeur.

Lors de la réunion de restitution des ateliers de concertation, le 22 avril, les intervenants ont été unanimes à considérer cette problématique comme prépondérante et urgente à traiter. L'état actuel de l'infrastructure permet la mise en place d'un tel aménagement, les terrains étant disponibles et les talus quasiment en forme. Le maire Gérard Ségura s'est donc adressé par courrier au ministre des Transports Frédéric Cuvillier, pour que l'Etat s'engage dans les plus brefs délais à réaliser ses travaux de modernisation. Les deux villes voisines de Le Blanc-Mesnil et Bondy sont invitées à soutenir la démarche.



La double piste cyclable de l'avenue Jean-Jaurès.

Une première expérimentation avenue Jean-Jaurès

Solution préconisée au cours des ateliers de concertation, deux bandes cyclables de part et d'autre de la chaussée vont être testées dès cet été sur l'avenue Jean-Jaurès.

On appelle ça une «*chaucidou*», soit la contraction de chaussée et de circulation douce. Cet aménagement, qui consiste à réaliser deux bandes cyclables de part et d'autre de la chaussée et qui signale à la peinture les voies dédiées aux vélos, va être expérimenté entre le rond-point Henry-Dunant et l'avenue de Nonneville du 15 juillet au 15 octobre. Cet équipement doit favoriser le ralentissement des voitures, tout en incitant les personnes à utiliser davantage le vélo. Cela constituera également une zone tampon supplémentaire de protection pour le piéton sur le trottoir. À l'issue de l'expérimentation, une réunion sera organisée avec les habitants afin de savoir si ce dispositif doit être maintenu ou pas.



Votre camion **PIZZA STELA**

Bd de Strasbourg
(à l'angle de la rue Pimodan)

Venez déguster nos pizzas

Les mardis, jeudis, samedis et dimanches de 17h à 22h

Commandez vos pizzas à l'avance au

06 12 22 49 20

elles seront prêtes à votre arrivée



ARTISAN VILLERSTEEN

De père en fils

Couverture • Charpente (Tous types de tuile)

Isolation des combles

Pose et entretien de Gouttière

Tous travaux de peinture intérieure/extérieure

Garantie décennale • Etude Gratuite

**TRAVAUX
GARANTIS**

☎ **06 27 25 07 46 - 01 48 19 61 56**

www.villersteen-couverture.fr

16 bis, rue Louis Coutant - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Tarifs étudiés au plus juste, la qualité en plus

ON AURA TOUJOURS DU SOLEIL POUR VOUS

SUNSO

LE BRONZAGE RESPONSABLE

Bronzage
le Mercredi
et Samedi

-50%
sur les séances

PLUS DE **40 SOLARIUMS**
À PARIS ET EN ÎLE-DE-FRANCE

TOUTES NOS ADRESSES SUR SUNSO.FR TÉL : 01 48 66 92 54

BRONZER

www.citroen.fr

DESIGN,
TECHNOLOGIE,
SENSATIONS.



CITROËN LIGNE DS
FABRIQUÉE EN FRANCE

DÉCOUVREZ L'UNIVERS DS CHEZ CITROËN

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



Modèles présentés : Citroën DS5 Hybrid4 Airdream Sport Chic avec options ; Citroën DS4 HDi 160 Sport Chic avec options et Citroën DS3 THP 155 Sport Chic avec options.

CONSOUMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE CITROËN DS3 : DE 3,5 À 6,5 L/100 KM ET DE 90 À 150 G/KM ; DE CITROËN DS4 : DE 4,2 À 7,7 L/100 KM ET DE 110 À 178 G/KM ; DE CITROËN DS5 : DE 3,4 À 7,3 L/100 KM ET DE 88 À 169 G/KM.

NONNEVILLE GARAGE - 205 AVENUE DE NONNEVILLE - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Tél. : 01 48 66 40 01 - nonneville.garage@wanadoo.fr

NOTRE VILLE



Bernard Kirschen, de l'Agence régionale de santé, face au comité de pilotage le 29 juin.

VICTIMES POTENTIELLES DE L'AMIANTE

11 000 personnes recherchées

À la demande de la ministre Marisol Touraine, Bernard Kirschen, délégué territorial de l'Agence régionale de santé, est venu exposer les décisions prises par le gouvernement dans la recherche et le suivi des populations exposées à l'amiante à Aulnay.

Le 19 juin, Évelyne Demonceaux, adjointe en charge de la santé, et le député Daniel Goldberg se sont rendus au ministère de la Santé afin d'obtenir du cabinet de Marisol Touraine des garanties sur la phase opérationnelle dans la recherche et le suivi des personnes exposées à l'amiante broyée par l'ancienne « usine-poison » d'Aulnay. Une démarche qui a porté ses fruits puisqu'à l'issue de cette réunion, il fut décidé que Bernard Kirschen, délégué territorial de l'Agence régionale de santé (ARS), se rendrait à Aulnay pour exposer au comité de pilotage les décisions prises par le gouvernement. Ce fut chose faite le vendredi 28 juin, dans la salle de réunion du Cmes, où le délégué territorial a pu échanger avec le docteur Allouche, pilote du comité, Évelyne Demonceaux, les associations de lutte contre l'amiante et de défense des victimes et Aulnay Environnement.

Lors de cette réunion, Bernard Kirschen est revenu sur les décisions prises par la ministre de la Santé, notamment en ce qui concerne la recherche active des populations exposées. 11 000 personnes vont ainsi être recherchées à partir des registres des écoles Bourg 1, Bourg 2 et Ormeteau, soit les trois établissements situés près de l'ancienne usine.

Un dispositif de suivi instauré

D'autre part, vers le mois de septembre, une grande réunion orchestrée par l'ARS se tiendra à Aulnay à destination des médecins et autres professionnels de santé des communes d'Aulnay et Sevrin. Il s'agira de leur rappeler l'histoire de cette usine, de les sensibiliser et de les informer précisément sur les conséquences sanitaires de l'exposition à l'amiante et sur l'attention spécifique à porter lors de l'examen des

PAROLE D'ASSOCIATION

« Je salue cette décision »



ALAIN BOBBIO,
président de
Addeva 93

« Durant des décennies, l'usine de broyage d'amiante a répandu ses poussières sur Aulnay. Ses ouvriers, mais aussi les personnes qui ont habité, travaillé ou étudié à proximité les ont respirées. Les associations demandaient depuis

longtemps que les pouvoirs publics proposent un suivi médical gratuit et recherchent les personnes exposées et les malades. Nous saluons la décision de la ministre de la Santé et de l'ARS d'avancer dans cette voie en commençant par les anciens élèves des écoles voisines. Les victimes de l'amiante et les familles de victimes décédées doivent savoir qu'elles ont des droits : elles peuvent être indemnisées de leurs préjudices par le Fiva et poursuivre l'employeur en justice. Les associations sont là pour les informer et les aider. »

patients. Marisol Touraine a également donné son feu vert pour la mise en place d'un dispositif de santé publique pour les populations exposées avec, notamment pour les Aulnaysiens ou les habitants des villes proches, un accueil, une orientation vers le médecin traitant et la possibilité d'un suivi à l'hôpital Robert-Ballanger. D'autre part, les personnes retrouvées qui vivent désormais sur l'ensemble du territoire recevront un courrier avec des recommandations pour elles-mêmes et pour leur médecin traitant. Enfin, un comité de suivi composé de représentants de l'ARS, de la municipalité et des associations sera chargé du suivi de ce dossier.

Philippe Ginesy

Enfin le très haut débit à Aulnay

L'opérateur SFR dispose de cinq ans pour déployer la fibre optique chez tous les Aulnaysiens et leur ouvrir ainsi l'accès à Internet à très haut débit, l'outil numérique du XXI^e siècle.



Les études d'ingénierie permettront de déterminer où faire passer les câbles à Aulnay.

Une accélération foudroyante vers le futur, un saut technologique phénoménal, un confort inégalé, que n'a-t-on pas dit sur la révolution du très haut débit grâce à la fibre optique ? Sauf que, à l'instar de 22 millions de foyers en France, l'heure est toujours au haut et au bas débit, via l'ADSL et le bon vieux réseau de fils en cuivre de France Télécom. C'est le cas à Aulnay où l'on ne surfe pas sur Internet avec la même rapidité partout. D'ici cinq ans, ces disparités seront gommées. De l'aveu même de Xavier Toulgoat, conseiller municipal en charge des nouvelles technologies de l'information et de la communication, « *ce pas en avant permettra de rattraper le retard et de faire d'Aulnay une ville ultraconnectée* ». Tout le monde aura alors accès au très haut débit.

Sous terre ou dans les airs

Par convention avec l'État, l'opérateur SFR est chargé, à ses frais, de déployer la fibre optique jusqu'à la porte des foyers de particuliers de notre ville. Que ce soit à l'horizontal avec les pavillons ou vertical avec l'habitat collectif, tous les quartiers seront concernés. Les études d'ingénierie ont démarré. Elles dureront un an et détermineront par où faire passer

les câbles et dans quelles conditions. Le plus commode est d'utiliser les réseaux souterrains existants, c'est-à-dire ceux de France Télécom et de la ville, ou d'emprunter le chemin des égouts. Dans ces conditions, inutile d'éventrer les trottoirs. Soit autant de nuisances en moins pour les habitants et d'euros épargnés. Là où il sera impossible de passer en sous-sol, on fixera des fibres aériennes sur des poteaux existants. La ville va être découpée en lots d'intervention. La municipalité et l'opérateur doivent déterminer par quels quartiers commencer. Déjà, une convention a été signée avec plusieurs bailleurs, qui porte sur la connexion de 4 000 logements. Les syndicats des copropriétés sont invités à se manifester. Quant aux immeubles neufs de plus de 10 logements, ils sont déjà prééquipés. Mais l'idée est de viser prioritairement les foyers où l'ADSL « rame » le plus. Avant que ne débute, dès 2014, l'installation d'une première série d'armoires spécifiques au design intégré dans leur environnement, il sera procédé au déploiement discret d'un nœud de raccordement optique (NRO), quelque part sur la commune. Le NRO est le cerveau, le cœur et le poumon du système. La fibre optique est son sang et ses artères.

Frédéric Lombard

PAROLE D'EXPERT

« Liberté de choisir son fournisseur d'accès »



**PASCAL
POUILLET,**
*directeur
des relations
régionales
chez SFR*

« L'avenir du numérique et ses nouvelles applications à la télé HD, la 3D, les jeux en ligne, la télé-santé, l'interconnexion des téléphones, la domotique, etc. est indissociablement lié à la fibre optique. Son arrivée équivaut sur le plan technique au passage de la locomotive à vapeur au TGV. Nous amenons cette technologie du XXI^e siècle jusqu'à

la porte des citoyens. Mais, même raccordés par nos soins, les particuliers resteront libres de choisir leur fournisseur d'accès. »



CLINIQUE OSTÉOPATHIQUE IPEO

5-13 rue Auger, 93 500 Pantin
01 48 44 09 44

Lundi au vendredi : 9h-13h et 14h30-18h30
Samedi : sur rendez-vous.

**BILAN OFFERT
LORS DE VOTRE PREMIÈRE
VISITE À LA CLINIQUE IPEO**

Que vous souffriez d'un mal de dos, d'une sciatique, de douleurs musculaires, articulaires ou encore de troubles du sommeil, vous pouvez **consulter un ostéopathe**.

Lors de votre première visite, votre praticien établit **le diagnostic** en prenant en compte le corps humain dans son ensemble.

Votre ostéopathe applique alors des **techniques ciblées** destinées à corriger ces troubles et ainsi vous sentir mieux.

www.institut-ipeo.fr

Les soins proposés ne se substituent en aucun cas à un traitement médical en cours mais sont parfaitement complémentaires.
Institut Privé d'Enseignement Ostéopathique agréé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

L'ORÉAL®



POMPES FUNÈRES DE FRANCE

www.pfdefrance.com

Des prix étudiés au plus juste, la qualité en plus

Organisation complète d'obsèques
Soins de conservation - Transports toutes distances
Contrats obsèques EDEN Clarté
Démarches et formalités
Travaux tous cimetières - Inhumation - Crémation

21, boulevard Félix Faure
93600 AULNAY-SOUS-BOIS - 01 48 79 08 08

Également à votre service à :
TREMBLAY-EN-FRANCE 01 49 63 21 70 - VILLEPINTE 01 43 85 91 74



« Mon métier ?

Offrir un cadre éducatif et un soutien affectif
aux enfants que j'accueille. »

> **ZAÏNEB**, 52 ans assistante familiale depuis 25 ans.

ACTE 11 • Juin 2013



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

Vous aussi devenez assistant(e) familial(e) Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis recrute.

INFORMATIONS 01 43 93 12 40 ■ assfam93@cg93.fr

www.seine-saint-denis.fr

Surveillance renforcée durant l'été

L'Opération tranquillité vacances offre aux Aulnaysiens la possibilité de faire surveiller leur maison ou leur appartement durant leurs congés.



PAROLE D'EXPERT

LAURENT CHEMIN, chef de service
à la police municipale



« Simple, gratuit et efficace »

« Si le dispositif Opération tranquillité vacances est opérationnel toute l'année, nous redoublons d'attention pendant la période estivale. En plus d'être

simple et gratuite à effectuer, cette démarche est surtout très efficace. Tous les Aulnaysiens peuvent en bénéficier. »

fenêtres et volets, il est recommandé de les faire ouvrir régulièrement par une personne de confiance afin de donner un semblant de vie au logement. Des prises de type minuteur peuvent aussi être mises en place afin d'allumer certaines lumières en cas d'absence. Autant de petites choses qui peuvent diminuer les risques d'effraction, tout comme l'Opération tranquillité vacances. « *Que les Aulnaysiens n'hésitent pas à utiliser ce service qui permet de partir en vacances en toute sérénité* », conclut Laurent Chemin.

Anne Raffenel



EN PRATIQUE

Opération tranquillité vacances

Pour en bénéficier, se munir d'une pièce

d'identité et d'un justificatif de domicile et remplir le dossier au poste de police municipale (5/7 avenue Kleber) ou au commissariat (26 avenue Barrault)

Créée il y a de nombreuses années, l'Opération tranquillité vacances (OTV) est un dispositif national qui fonctionne durant toute l'année, même si le pic d'inscriptions concerne plus particulièrement les vacances d'été. Pour en bénéficier, il suffit de se rendre au poste de police municipale ou nationale avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile et de remplir une « fiche OTV » où sont renseignés les coordonnées, les dates d'absence, les personnes à prévenir en cas d'urgence et un numéro de téléphone où joindre le demandeur en cas d'effraction. Lors des patrouilles, effectuées de jour ou de nuit, en semaine ou le week-end, les logements concernés sont surveillés avec attention et la police intervient en cas d'anomalie. Outre ce service, les agents de la police municipale dispensent des conseils afin de limiter au maximum les risques de « visites indésirables » des habitations désertées durant les congés. « Il est important de faire régulièrement vider sa boîte aux lettres par une personne de confiance ou de faire renvoyer son courrier sur son lieu de vacances, car une boîte pleine est un signe extérieur visible d'absence prolongée », précise Laurent Chemin. De la même façon, s'il est préconisé de bien fermer ses

AULNAY PRATIQUE

URGENCES

Police secours 17

Police nationale

01 48 19 30 00

Police municipale

01 48 69 04 64

Pompiers 18

Samu 15

SOS médecin

01 47 07 77 77

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Hôpital Robert-Ballanger

01 49 36 71 23

Clinique d'Aulnay

01 48 19 33 34

Assistance SOS amitié

01 42 96 26 26

Enfance maltraitée

119

Enfants disparus

116 000

PERMANENCES

GRATUITES

(rendez-vous par téléphone)

Avocats

(bureau d'aide aux victimes)

01 48 79 40 22

Pédiatres de garde

Samedi 13 et dimanche 14 juillet

Dr DARBOIS (Le Raincy)

Tél. : 01 43 81 21 41

Samedi 20 et dimanche 21 juillet

Dr AMSTUTZ (Le Raincy)

Tél. : 01 43 01 90 80

OXYGÈNE

Journal d'informations
de la ville d'Aulnay-sous-Bois

Lundi 8 juillet 2013

Hôtel-de-ville • BP 56

93602 Aulnay cedex

Tél. : 01 48 79 63 63

Fax. : 01 48 79 63 39

Directeur de la publication :

Gérard Ségura

Rédacteur en chef :

Philippe Ginesy

Secrétaire de rédaction :

Vincent Béclin

Direction artistique : JBA

Ont participé à la

rédaction de ce numéro :

Anne Raffenel, Frédéric

Lombard, Fadila Zidouni

Photos : A. Bernuzeau,

S. Chivet, J. Tomas,

A. Gallosi, S. Daniel

Chef de studio :

Marianne Ducreux

Maquette :

Sylvie Blayo, Katia

Ouagued, Paul Sénateur

Régie publicitaire :

Médias et publicité

Impression :

Imprimerie Grenier

Tirage : 36 000 exemplaires

Dépôt légal : juillet 2013





RESTAURATION ET ACCUEIL

Le temps des inscriptions

Restauration scolaire, accueil périscolaire et accueil loisirs du mercredi, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 août. Au préalable, n'oubliez pas de faire calculer votre quotient familial. Mode d'emploi.



Qu'il s'agisse de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire ou de l'accueil loisirs du mercredi, l'accès à ces prestations municipales passe par le calcul du quotient familial. Celui-ci déterminera le taux d'effort de chaque famille. Sans lui, aucune inscription n'est possible. Même si la rentrée de septembre paraît lointaine, les parents peuvent, dès à présent et jusqu'au 31 août, effectuer cette démarche auprès du service des affaires périscolaires, au centre administratif ou dans les quatre mairies annexes. Sitôt votre taux d'effort déterminé pour 2013-2014, vous pourrez inscrire vos enfants aux activités choisies. Dans tous les cas, des pièces sont à fournir.

Calcul du quotient familial : avis d'imposition ou de non-imposition 2012 et justificatif de domicile récent. En cas de changement de situation (décès du conjoint, chômage, enfants accueillis, familles hébergées...), vous aurez besoin d'une attestation Assedic

ou Pôle emploi, une attestation de la Sécurité sociale pour les maladies longue durée, un acte de décès, un acte ou une déclaration de séparation de corps, une présentation des pensions de retraite, une attestation ASE, un certificat d'hébergement...

Inscriptions aux activités : livret de famille ou acte de naissance, carnet de santé, attestation d'assurance scolaire.

Les factures pour l'ensemble des activités municipales que vous recevrez mensuellement seront à régler selon le mode de paiement de votre choix : prélèvement automatique (se munir d'un RIB), carte bancaire, espèces, paiement en ligne, chèque. Les règlements par chèque peuvent être envoyés par courrier à la régie des restaurants municipaux/cuisine centrale (rue Louison-Bobet) et à la régie périscolaire et régie accueil des loisirs sans hébergement (22, boulevard Gallieni). Les formulaires d'inscription sont téléchargeables sur le site www.aulnay-sous-bois.fr



TRANSPORTS

Dézonage du forfait Navigo cet été

Du samedi 13 juillet au dimanche 18 août, les usagers détenteurs d'un forfait Navigo (Navigo mois, Navigo annuel, Solidarité transport et Améthyste) pourront circuler librement dans l'ensemble des transports en commun d'Île-de-France, y compris au-delà des zones de validité de leur forfait. Pour les lignes Noctilien, cette mesure débutera durant la nuit du 12 au 13 juillet et se terminera durant la nuit du 17 au 18 août. Elle s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre du dézonage pendant les week-ends et jours fériés lancée le 1^{er} mars. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier, les voyageurs possédant un forfait Navigo bénéficient du complément de parcours. Cette décision permet, en cas de déplacement en dehors des zones de validité de leur forfait, de ne payer que le complément correspondant au trajet effectué au-delà de ces zones. Ce complément est vendu aux guichets et sur les automates de la RATP et de la SNCF. Il est chargé directement sur le passe Navigo.



OÙ S'INSCRIRE

Les inscriptions s'effectuent du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h auprès du service des affaires périscolaires, au centre administratif, ou dans les quatre mairies annexes :

- Sud : 79, avenue de la Croix-Blanche (Tél. : 01 48 79 41 93)
- Ambourget : rue du 8 Mai 1945 (Tél. : 01 48 79 41 18)
- Gallion : galerie Surcouf (Tél. : 01 48 79 41 19)
- Gros-Saule : 1-3, passerelle du Dr Fleming (Tél. : 01 48 79 41 77)



LES HORAIRES DE VOS BOULANGERIES DURANT L'ÉTÉ

Les boulangeries d'Aulnay alternent leurs congés afin que vous puissiez trouver du pain frais durant tout l'été.

La maison du pain

5 avenue Anatole-
France
Fermeture le dimanche
Fermé du 3 au
24 août

Délice de Nonneville

91 avenue
de Nonneville
Fermeture le lundi
Fermé du 9 au 31 août

Boulangerie Hajdane

31 rue Arthur-
Chevalier
Fermeture le mardi
Pas de fermeture
estivale

Boulangerie

Ben Touati

12 bis rue de Bondy
Fermeture le vendredi
Fermé du 15 juillet
au 16 août

La corbeille à pains

23 avenue Dumont
Fermeture le mercredi
Fermeture estivale
non précisée

Boulangerie Prevost

2 place du Général-
Leclerc
Fermeture le mercredi
Fermé du 7 juillet
au 28 août

Boulangerie BM

26 rue Jaques-Duclos
Fermeture le lundi
Pas de fermeture
estivale

La gerbe de blé

2 rue Jules-Princet
Fermeture
le lundi
Pas de fermeture
estivale

Boulangerie de la place

147 bis bld Lefèvre
Fermeture le lundi
Fermé du 4 au 26 août

Boulangerie Lorrier

29 rue Marcel-Sembat
Fermeture le jeudi
Pas de fermeture
estivale

M. Leboudi Habib

28 rue du 8 Mai
Fermeture le lundi
Pas de fermeture
estivale

Boulangerie Lounissi

58 chemin du Moulin-
de-la-Ville
Fermeture le mercredi
Pas de fermeture
estivale

Boulangerie Barass

Galerie Surcouf
Fermeture le dimanche
Pas de fermeture
estivale

Le sac à mie

159 avenue
de Nonneville
Fermeture le dimanche
après-midi et le lundi
Pas de fermeture
estivale

Boulangerie- pâtisserie Imane

6 avenue de Savigny
Fermeture le mardi
Pas de fermeture
estivale

Boulangerie- pâtisserie F. Herbaut

1 avenue Fernand-
Herbaut
Fermeture le mardi
Pas de fermeture
estivale

Boulangerie Gallet

24 bld de Strasbourg
Fermeture le lundi
et le mardi en juillet
Pas de fermeture
estivale

Boulangerie Loubressac

43 bld de Strasbourg
Fermeture le dimanche
après-midi et le lundi
Fermeture estivale
non précisée

SARL de la gare

4 bld du général Gallieni
Fermeture le lundi
Pas de fermeture
estivale

Boulangerie Aguerbi

75 bld Lefèvre
Fermeture le mercredi
Pas de fermeture
estivale

Boulangerie Grain

3 place Camélinat
Fermeture le jeudi
et le dimanche matin
Fermé du 13 juillet
au 2 août

Boulangerie Zaroui

66 rue Arthur-Chevalier
Fermeture le mercredi
Pas de fermeture
estivale

Boulangerie Demangeot

9 rue Jacques-Duclos
Fermeture le mardi
Fermeture estivale
non précisée

Au soleil levant

1 rue Préfet Chaleil
Fermeture le mercredi
Fermé du 12 juillet au
3 septembre



ÉTAT CIVIL

Anticipez vos démarches

Alors que le temps des départs en vacances est arrivé, le service de l'état civil invite les Aulnaysiens à préparer leurs démarches.



Dépôt de demande de passeport, de carte nationale d'identité française, de mariage, de déclaration de décès, de reconnaissance, de changement de nom, d'attestation de concubinage... sont autant de missions qui incombent au service de l'état civil de la ville d'Aulnay. Toutefois, elles relèvent de la responsabilité, non pas de la municipalité, mais de celle de l'État et de ses services préfectoraux. Aussi, s'agit-il pour les quatorze agents de l'état civil de traiter ces demandes diverses en tenant compte, autant que faire se peut, des contraintes propres à chaque personne et de faire en sorte que les démarches aboutissent dans les meilleurs délais. Cependant, la délivrance des passeports et des cartes d'identité reste soumise au délai de traitement imposé par l'État. Ainsi que l'explique Olivier Dondon, responsable de l'état civil, « *les usagers ont souvent le sentiment que l'Administration manque de réactivité et que le service ne répond pas en temps et en heure à leur demande, mais il faut garder à l'esprit que nous ne sommes que le maillon d'une chaîne qui va de la commune à l'État* ». À chaque période estivale, on note un pic de renouvellement des cartes d'identité et des passeports. Il est donc vivement recommandé aux personnes d'anticiper au plus tôt leurs démarches. Actuellement, il faut trois semaines pour un Aulnaysien pour obtenir un passeport et six semaines pour une carte nationale d'identité. Pour rester accessible au plus grand nombre, en plus des jours d'ouverture habituels, le service de l'état civil tient une permanence les samedis matin toute l'année. **Ph. G**

Le service de l'état civil vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h, avec une permanence le samedi matin de 8h30 à 12h. Attention, les horaires changent en juillet-août : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h, avec une permanence le samedi matin de 9h à 11h30.

NOS VIES



JEUNESSE

Graines d'écrivains

Six ados du club loisirs Moulin-de-la-Ville sont lauréats du concours « Lire, écrire, grandir ». Une opération de la CAF 93 qui vise à encourager la pratique de la lecture et de l'écriture chez les jeunes.

Un tour de chauffe avant une deuxième participation ponctuée, déjà, par une récompense sous la forme d'un week-end au Futuroscope : les ados du club loisirs Moulin-de-la-Ville n'ont pas traîné en route. Le 26 juin à Aubervilliers, Hasna, Emre, Anissa et trois autres apprentis écrivains ont reçu le prix Coup de cœur au concours « Lire, écrire, grandir » en Seine-Saint-Denis. Cette opération, organisée par la Caisse d'allocations familiales du département, entend encourager la pratique de la lecture et de l'écriture chez les jeunes, par la rédaction de textes soumis ensuite à un jury, au sein duquel figure un écrivain.

La cinquième édition de ce rendez-vous bi-annuel a donc largement souri à nos Aulnaysiens. C'est le clou d'une belle aventure collective de plusieurs mois d'une construction littéraire, couronnée de succès. Entre février et la fin mars, les ados du club loisirs ont eu à rédiger un texte à partir de la thématique sui-

vante : « Partez à l'aventure et devenez le héros de votre histoire ».

Vaste entreprise dans laquelle ils auraient pu se noyer sans leur ardeur et leur motivation, et sans la qualité de l'animateur qui a accompagné de A à Z ces jeunes romanciers dans l'élaboration d'un manuscrit de quatre pages. « *Les volontaires sont inscrits à l'aide aux devoirs et nous avons travaillé le jeudi après l'atelier, à raison d'une heure par séance* », précise Fouad Allaoui, l'animateur encadrant.

S'éloigner du cadre scolaire

Ce fut parfois épique, tant les délais de rédaction furent courts, entre la première ligne écrite et le rendu de la copie un mois plus tard par la direction enfance et jeunesse, partenaire aulnaysien de l'opération. Les jeunes ont commencé par tâtonner avant de trouver une méthodologie qui les éloignerait du cadre scolaire, qu'ils ne voulaient pas reproduire. Ils sont partis non pas du

PAROLE D'ANIMATEUR

« Une belle récompense »



FOUAD ALLAOUÏ,
animateur photo
au club loisirs

« Après des débuts un peu compliqués, tout s'est mis en place et les jeunes m'ont étonné par leur implication et leur motivation. C'est une belle récompense qui m'a beaucoup appris sur certains des participants. Je compte me servir de

cette expérience à la rentrée en proposant au club loisir du Moulin-de-la-Ville de raconter cette histoire en vidéo. »

début, mais de la fin de l'histoire dont ils avaient rédigé le scénario intitulé *La réalité d'un rêve*. Il y est question d'un jeune capable d'entendre les pensées des autres. Leurs différents textes ont été amalgamés pour se fondre en un.

Le résultat fut donc un travail remarquable et remarqué parmi 137 textes sélectionnés écrits par 765 jeunes de Seine-Saint-Denis. Encore devait-il être ensuite retenu dans la liste des 26 finalistes et lauréats. Mais, séduit par l'originalité et la patte littéraire du texte, le jury ne pouvait que craquer. Il est à noter qu'Aulnay est la seule collectivité à avoir été primée. « *Nous sommes très contents car on ne s'y attendait pas*, confiait Hasna, encore toute retournée par la chute finale. *C'est une super expérience qui m'a montré que j'étais capable d'écrire. J'ai envie de continuer avec d'autres projets de ce genre.* » En attendant, ces jeunes Aulnaysiens ont bien mérité leur séjour au Futuroscope !

Frédéric Lombard

Le règlement intérieur des ALSH évolue vers plus de simplicité

Un règlement intérieur simplifiant les modalités d'inscription et révisant les prix de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sera mis en place dès la rentrée.



Réunion de concertation le 24 juin en présence notamment des élus à la jeunesse, à l'éducation et aux centres de loisirs et actions périscolaires.

Un bilan portant sur la politique tarifaire mise en place en septembre 2011 a été révisé cette année sur le secteur des centres de loisirs. Parallèlement, un travail de concertation et de réflexion a été mené avec des parents représentants d'enfants fréquentant les centres de loisirs. Le but de ces actions est de continuer à accueillir les enfants dans des conditions d'accueil et de sécurité optimales, tout en faisant face à la forte augmentation de la fréquentation constatée depuis la mise en place de la nouvelle politique tarifaire.

Les effectifs sont ainsi passés d'une moyenne de 75 000 journées d'enfants en 2011 à plus de 106 000 journées en 2012/2013, soit une hausse de 47 %. Afin de répondre au mieux possible à ces demandes d'accueil, et dans des conditions réglementaires et de sécurité rigoureuses, plusieurs mesures ont été prises telles que l'ouverture de nouvelles structures, la mise en place de la confirmation de présence pour les vacances

scolaires et de pénalités en cas d'absence injustifiée. Ces mesures provisoires avaient été adoptées en conseil municipal en avril 2013. L'étude menée sur les impacts de la nouvelle politique tarifaire a révélé qu'il existait une inadéquation entre le coût de la prestation supporté par la municipalité et celui supporté par les familles, un écart beaucoup trop important entre le tarif le plus bas (1,71 € la journée avec le repas) et le tarif le plus élevé (17,50 €) et une grande complexité des tarifs (journée, demi-journée, forfaits, etc.).

Pour un accueil optimal

Il a donc été décidé de rédiger un nouveau règlement intérieur, qui préserverait les objectifs de mixité sociale et d'ouverture au plus grand nombre, tout en posant un cadre offrant une meilleure gestion des flux et un accueil optimal. Ce règlement, qui sera mis en place dès le mois de septembre, pose plusieurs principes :

- Les inscriptions pour les mercredis hors vacances scolaires se font à l'année et, pour les vacances, sur le principe de confirmation de présence.
 - Les inscriptions pour les mercredis hors vacances se font à la journée ou à la demi-journée, les inscriptions pour les vacances se font uniquement à la journée complète.
 - Pour les mercredis hors vacances scolaires, les tarifs sont simplifiés et ne sont qu'à l'acte, c'est-à-dire à la présence effective.
 - Pour les vacances scolaires, les tarifs sont également simplifiés et se font selon le principe de la confirmation de présence facturée. Les absences justifiées annulent la facturation. En revanche, les absences injustifiées entraînent une pénalité de 10 € par jour. Dans le cas de dépôt d'enfants sans inscription préalable, une majoration de la facturation au tarif maximum sera appliquée.
 - Tout enfant peut être accueilli dans le respect des conditions réglementaires d'accueil. Cependant, une priorisation sera effectuée selon les critères suivants : secteur, situation professionnelle et sociale des familles.
 - Enfin, une redéfinition des tarifs est proposée, partant d'un minimum de 2,01 € la journée, repas compris, à 15,02 € pour le tarif le plus élevé.
- Ce nouveau règlement intérieur a été adopté lors du conseil municipal du 4 juillet.

Anne Raffenel

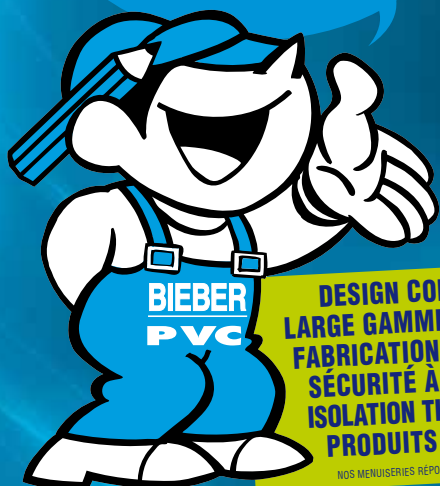
Un questionnaire en ligne sur les rythmes scolaires

Dans le cadre de la mise en place, en 2014, de la réforme sur les rythmes scolaires, la commune souhaite engager une discussion la plus large possible. Ainsi, après les deux réunions des 10 et 14 juin, qui lançaient la concertation sur la refonte de l'école et des rythmes scolaires, un questionnaire est en ligne durant tout l'été sur le site Internet de la ville : www.aulnay-sous-bois.fr

LA QUALITÉ
EST NOTRE FORCE
DEPUIS 27 ANS



FENÊTRES
VOLETS BATTANTS
VOLETS ROULANTS
PORTES D'ENTRÉE
PORTES DE GARAGE



DESIGN CONTEMPORAIN ALU et PVC
LARGE GAMME DE COULEURS
FABRICATION SUR MESURE
SÉCURITÉ À TOUTE ÉPREUVE
ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE
PRODUITS RECYCLABLES

NOS MENUISERIES RÉPONDENT AUX CRITÈRES D'EXIGENCE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

FABRICANT FRANÇAIS - PRIX DIRECT D'USINE*
POSE ASSURÉE PAR NOS SPÉCIALISTES AGRÉÉS

SALLE D'EXPOSITION

POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT - PRODUITS ÉLIGIBLES
AU CRÉDIT D'IMPÔT ET AU PRÊT À TAUX 0%**

* usine à Diemerigen (67430) ** selon loi de finances en vigueur

BIEBER PVC PARIS

ZAC des Tuileries - 26, rue de l'Ormeteau - 77500 CHELLES

Tél. : 01 64 21 80 40 Fax 01 64 21 80 41

bieberpvc.claire@gmail.com www.bieber-pvc.com



LAURENCE 03 88 01 21 13

**GRESSIN
TRAITEUR**

**ESPACE
CHAPTAL**

Salles, salons
de réception
et terrasse

1, rue Jean Chaptal
93600 AULNAY-S/BOIS
01 48 66 89 01

Fax : 01 48 79 37 67

www.photogec.over-blog.com



5 SALONS
CLIMATISÉS
DE 20 À 300
PERSONNES

FORMULE AVEC TRAITEUR



Pompes Funèbres
Marbrerie • Articles Funéraires
Contrats Obsèques
Tous convois FRANCE-ETRANGER

ROC-ECLERC

" PARCE QUE LA VIE EST DÉJÀ ASSEZ CHÈRE ! "

01 48 68 20 11 - 7J/7

30, rue Jean Charcot - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS
www.roceclerc-cpl.fr

A NOTER !

**CHANGEMENT D'ADRESSE
À COMPTER DU 1^{ER} AOÛT 2013**



**TAPISSIER
DÉCORATEUR**

"Un jour, un décor..."

- Réfection de tous sièges en tissus, velours, cuirs, simili cuir.
- Fabrication sur mesures de canapés, banquettes, fauteuils, méridiennes, tête de lit...
- Confection sur mesures de rideaux, voilages, stores bateau, parois japonaise, coussins, dessus de lit, jeté de lit matelassé, plaids...
- Installation de stores enrouleurs, verticaux.
- Pose tenture murale
- Capitonnage de portes
- Découpes de mousses sur mesures.
- Remplissage de coussins en plumes, duvet, flocons mousse
- Cannage et paillage
- Réfection, fabrication de matelas de laine
- Vente et pose de tringles,
- Grands choix de tissus d'ameublement.

NOUVELLE ADRESSE

8, rue de Reims
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Tél. : 01 48 69 09 38
@ : unjourundecor@orange.fr

Adresse jusqu'au 31 juillet 2013
3, rue Julien Mira (place de la Gare)
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Tél. : 01 48 69 09 38

www.unjourundecor.fr

Commerçants • Artisans • Entreprises

Annoncez-vous dans

OXYGÈNE



Diffusé chez tous vos clients
résidentiels
ou professionnels,

Distribué dans toutes les boîtes
aux lettres



médias
& PUBLICITÉ

Contactez dès à présent

Pascal GAUTHIER au 06 78 17 33 05

pgauthier@groupemedias.com

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires

Tél : 01 49 46 29 46 - www.groupemedias.com



Le projet du Créa se concrétise

La maquette et le projet architectural du Centre de création vocale et scénique du Créa ont été dévoilés par l'architecte de la ville le 22 juin.



L'architecte de la ville, Emmanuelle Collen, présente la maquette du futur centre du Créa, en présence de son directeur, Didier Grojsman.

C'est avant la soirée de clôture de la 3^e édition du festival « Il était une voix », au théâtre Jacques-Prévert, que Didier Grojsman, fondateur et directeur du Créa, le maire Gérard Ségura et Emmanuelle Collen, architecte de la ville, ont présenté la maquette et le projet du futur centre de création vocale et scénique.

Ce projet, qui a reçu le label du Grand Paris en février 2012, est porté depuis plus de deux ans par les ambassadeurs et amis du Créa, par la commune et par de nombreux Aulnaysiens. Il devrait se concrétiser en 2014 avec la création d'un équipement d'environ 1 800 m². Le 5 octobre dernier, à l'occasion des 25 ans du Créa, la première pierre avait été posée à la Ferme du Vieux-Pays, marquant la volonté de la municipalité de faire de ce site un lieu de forte attractivité, tout en valorisant le patrimoine existant.

Coup de neuf au Vieux-Pays

En effet, le projet, s'il comprend la démolition de la halle, prend en compte l'architecture existante, avec la rénovation du grand corps de ferme, la restructuration du bâtiment central, la conservation et la rénovation des autres bâtiments, ainsi que la requalification du site, avec création d'espaces verts, ouverture au public... C'est donc un projet résolument moderne mais voulu dans le

respect de l'environnement et du patrimoine architectural qui a été dévoilé le 22 juin.

Le nouveau bâtiment comprendra un plateau de création, une salle polyvalente, des studios de chant, des locaux administratifs et annexes (vestiaires, stockage, centre de ressources, loges). L'implantation du centre de création vocale et scénique à la Ferme du Vieux-Pays redonnera vie à ce site, car il fonctionnera quotidiennement et sera un lieu d'activités diversifiées et dédié à l'ensemble des habitants (enfants, jeunes, familles).

Quelques jours auparavant, le 5 juin, un grand

rassemblement en chansons avait été organisé devant le ministère de la Culture, à Paris, afin d'obtenir un rendez-vous avec la ministre Aurélie Filippetti. Une initiative qui a porté ses fruits, comme l'a annoncé Didier Grojsman le 22 juin, puisque la ministre a délégué des conseillers afin d'étudier le projet. Déjà soutenu par la ville, le conseil régional d'Île-de-France, le conseil général de la Seine-Saint-Denis et les partenaires et mécènes privés du Créa, le futur centre n'avait jusque-là pas retenu l'attention du ministère. Affaire à suivre.

Anne Raffenel



CULTURE PORTUGAISE

Parabéns a você !

L'Association culture portugaise et Rosas dos ventos vient de fêter ses 40 ans à Aulnay. Des années consacrées au développement des liens franco-portugais par l'entraide et la culture.



Churrasco, pasteis de nata, vinho verde, musique et soleil, pour un bel anniversaire, ce fut un bel anniversaire. Couplés à la 15^e édition de la Fête des traditions populaires, les 40 ans de l'Association culture portugaise (ACP) et Rosas dos ventos ont attiré plus de 3 000 personnes le 30 juin à la Ferme du Vieux-Pays. 1973-2013, de la rue Matisse, siège historique, jusqu'au pavillon rue de la Croix-Nobillon en 2010, l'ACP poursuit une idée généreuse et humaniste : favoriser l'intégration des ressortissants nouvellement installés en France, sur le plan social et administratif.

« Notre attachement aux valeurs humaines met l'homme au centre de tout », rappelle Paulo Marques, le président. Amitié, solidarité, entraide, les valeurs fondatrices ont perduré, même si les activités de l'ACP englobent aujourd'hui la sphère culturelle et les loisirs, de 7 ans à pas d'âge. Objectif : favoriser la diffusion de la culture portugaise au sein de la communauté et autour d'elle, auprès des jeunes notamment, maintenir un lien fort avec le pays d'origine à travers ses traditions populaires. Ainsi, le groupe musical Rosas dos ventos sert de trait d'union entre les générations.

Fêtes, cérémonies, manifestations culturelles, expositions, ateliers loisirs, cours de langue, informations consulaires, liens avec la municipalité... l'Association culture portugaise vit avec son temps et au rythme de son – presque – millier d'adhérents. Poussée par la crise économique, au Portugal comme en France, elle a renoué depuis 2005 avec sa vocation d'origine : l'entraide auprès de ressortissants ou originaires du Portugal. « Par exemple, nous apportons notre aide et mettons notre réseau de relations au service des salariés de PSA », explique le président. Alors que l'immigration portugaise a repris vers la France, l'ACP prépare également, en amont, l'arrivée de futurs ressortissants, dans le but de faciliter leur intégration. En 2014, l'association devrait atteindre le millier d'adhérents dans notre ville où près de 10 % des habitants ont du sang lusitanien dans les veines

Frédéric Lombard



EN PRATIQUE

Association culture portugaise

Rue de la Croix-Nobillon

Tél. : 06 20 02 94 47

LES STAGES MUSICAUX DE L'AMAPP

L'Association musicale aulnaysienne pour les petits (Amapp) organise des stages d'initiation à l'art de la musique pour les enfants de 4 à 9 ans du lundi 8 au vendredi 12 juillet de 10h30 à 12h30 à la salle Gainville. Inscriptions auprès de Sylvette Vincent, professeur diplômé du conservatoire national, au 06 28 94 58 78 ou au 01 72 51 89 65, ou par mail : amapp.musique.aulnay@sfr.fr. Spectacle et goûter en fin de stage.

STAGE DE MODELAGE AVEC FORME ET COULEUR

Vous avez entre 5 et 105 ans et vous voulez créer des sculptures en argile et de les faire cuire dans un four en plein air, identique à ceux de nos ancêtres ? Au menu : modelage de pièces, polissage, incrustation de verre et de fer, montage du four et cuisson en extérieur. Vos pièces enfumées auront un effet garanti. Du 8 au 12 juillet, de 14h30 à 16h30. Tarif : enfants, 90 € ; adultes : 100 €. Association Forme et couleur, 30 avenue Jeanne-d'Arc, Tél. : 01 48 69 89 52.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DE YOGA

L'association Ananda vous accueille dans son espace privé pour des cours de yoga tous niveaux pour les adultes et adolescents. Pour tous renseignements, contactez Tonia au 06 08 80 72 13.

FORUM DES ASSOCIATIONS

La 15^e édition du Forum des associations se déroulera le samedi 7 septembre. Pour la troisième année consécutive, il s'installera au stade du Moulin-Neuf. Rendez-vous le 2 septembre pour une édition spéciale d'Oxygène consacrée à cette manifestation.





PORTRAIT **MICHEL ERCHE**

Un nouveau prêtre pour Aulnay

Nom : Erche. Prénom : Michel. Mais appelez-le plutôt « Chimel ». À 55 ans, ce Lorrain simple et affable s'apprête à succéder au père Morvan avec, lui aussi, la Seine-Saint-Denis dans la peau.

C'est le 1^{er} septembre que les paroissiens accueilleront le successeur du père Morvan. Si Michel est son prénom, « Chimel » est son péché mignon. « *Je préfère ça à père Michel qui fait trop révérencieux et distant alors que je suis comme tout le monde* », assure le néo-Aulnay-sien. C'est également le nom de scène de celui qui prêche aussi par le chant, la musique et l'écriture. Pas encore en place mais déjà installé mentalement parmi les fidèles, il pourra s'appuyer sur son expérience de la Seine-Saint-Denis. Il a en effet passé ces huit dernières années à Neuilly-sur-Marne. « *Je ne connais rien du territoire aulnaysien, confesse-t-il, mais je compte sur les paroissiens pour me le faire découvrir* ». À 55 ans, ce grand bourlingueur est aussi passé par Bobigny – où il reçut l'étole de prêtre en 1988 –, Montreuil et Noisy-le-Grand. Né en Lorraine, près de Verdun – « *cette terre où la paix se travaille* » –, Michel a personnellement choisi la Seine-Saint-Denis : « *J'avais trois raisons d'y aller : la fraternité de ses habitants, sa fibre populaire et son unité sociologique* ». Cet ancien de la Jeunesse ouvrière chrétienne et de l'Action catholique des enfants, employé de supermarché et animateur durant plusieurs années, a longtemps vécu en HLM. « *À Neuilly,*

je me suis embourgeoisé puisque j'habite dans le presbytère », précise-t-il en souriant. Mais c'est au milieu des autres que « Chimel » est lui-même. Il aura en charge l'animation de la vie pastorale des six églises d'Aulnay. « *Tout seul, on n'est rien et je compte bien m'appuyer sur les autres* ». Sa feuille de route ? « *Poursuivre la mission de mon prédécesseur,*

rendre l'église plus active dans ce monde en mutation, continuer le dialogue avec les autres religions ». Dans quelques jours, il s'envolera pour Rio, au Brésil, participer aux Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) avec d'autres chrétiens de Seine-saint-Denis. Une vidéo sur You Tube en fait la pub en chanson... signée « Chimel » Erche.

F. L.

L'au revoir du père Morvan



entière pour la qualité de ses habitants et sa richesse associative qui témoigne d'une envie d'un meilleur vivre ensemble. Michel Erche apportera un sang jeune qui va oxygéner la paroisse et c'est très bien ainsi ». À l'occasion de son départ, le maire Gérard Ségura a rendu un vibrant hommage à l'homme d'église avant de lui offrir notamment un harmonica. Si Patrick Morvan quitte ses fonctions car atteint par la limite d'âge, il a choisi son prochain point de ralliement : ce sera le monastère de Tibhirine en Algérie où il séjournera un an. Avec toujours, la poursuite du dialogue entre les religions.

Si Paris vaut bien une messe, le départ de Patrick Morvan aussi. C'est ainsi que fut célébré le 22 juin le départ annoncé de ce Breton de Saint-Malo qui demeura le curé d'Aulnay durant onze ans. Tout autant attaché à la Seine-Saint-Denis que son successeur, il y a accompli l'essentiel de sa mission et connaît parfaitement Michel Erche. « *Je garderai d'Aulnay le souvenir d'une communauté chrétienne attachante. Mais je veux rendre hommage à la ville*

LOISIRS

SPORT



Le DAC au four et au Moulin

Alors que la plupart des sections sportives sont en vacances bien méritées, la saison du Dynamic Aulnay club bat son plein avec de grandes échéances auxquelles ses athlètes se préparent.

Petite assistance ce jeudi soir-là sur la piste du stade du Moulin-Neuf. Une poignée de fondeurs et demi-fondeurs du Dynamic Aulnay club tourne comme des métronomes. Ce n'est pas l'effervescence non plus au pied du sautoir de la perche, où deux athlètes travaillent leur courses d'élan avec leur entraîneur. Le passage du brevet des collèges, les examens du bac et des contraintes professionnelles expliquent les rangs clairs semés. Mais qu'on ne se y trompe pas. À l'heure où la plupart des sports ont bouclé leur saison, celle de l'athlétisme culmine et plusieurs athlètes s'apprêtent à défendre les couleurs du DAC au plus haut niveau.

Chez les espoirs, la perchiste Émeline Chevauchée vise le titre national. Une performance qui devrait lui assurer sa participation aux championnats de France élite – la D1 de l'athlétisme – une semaine plus tard au stade Charletty, à Paris. Ce rendez-vous concerne trois autres athlètes du cru : Nicolas Homo à la perche, Carine Mekam au poids et Guillaume Wolff sur 110 m haies. Des noms qui en appellent d'autres, tels les frères Legentil à la marche, les équipes masculines et féminines de saut à la perche et les relayeurs du 4 x 1 000 m. On les retrouvera en octobre pour les finales de la Coupe de France. Saison après saison, les athlètes du DAC se faufilent ainsi parmi les meilleurs de leur spécialité. À défaut d'être le plus gros et le plus riche d'Île-de-France, le club brille par sa politique de formation.

Émeline à la barre



Troisième performance française 2012-2013 chez les espoirs avec 4 m, douzième au classement national seniors, Émeline Chevauchée est une perchiste de 20 ans qui monte qui monte. Ce pur produit de l'école d'athlétisme du DAC a passé ses premières barres à l'âge de 16 ans seulement. « *J'étais trop nulle en sprint et je ne regrette rien car l'enseignement de la perche au club, c'est vraiment quelque chose* », confie-t-elle. L'envol fut spectaculaire. La championne

de France espoirs 2012 n'est pas au terme de sa progression : « *Mes sauts ne sont pas parfaits et j'ai besoin d'emmagasiner de l'expérience* ». Mais pas question de quitter Aulnay. « *J'ai tout pour réussir avec un bon coach dans un club sympa* ». Qui s'en plaindra ?

Réservoir de pépites

« *C'est notre seule façon de rivaliser et ça nous réussit plutôt bien jusque-là* », confirme Françoise Vigneron, entraîneuse et dirigeante. L'école d'athlétisme est un réservoir de pépites. Pour preuve, les résultats de ses jeunes lors des compétitions départementales et régionales. Marie-Jeanne Ourega à la longueur et au triple saut, Léna Kandissounon aux épreuves combinées ou Thiziri Daci à la perche incarnent une relève 100 % « made in DAC ». Cette dernière, cadette première année, disputera avec l'équipe de France le Festival olympique de la jeunesse européenne – officieux championnat d'Europe – en juillet aux Pays-Bas. C'est pourquoi, devant tant de promesses sportives, le club aux 200 licenciés ne s'est pas fait hara-kiri lorsque, en 2012, il ne put se maintenir en poule haute de Nationale 2. Un rang retrouvé en mai 2013. « *Je n'ai jamais été inquiet car la qualité de notre école d'athlé et l'attachement de nos athlètes sont nos meilleurs atouts pour durer* », confie Claude Petit, le président. Sans compter l'organisation de manifestations comme l'inamovible corrida du 11 novembre, le retour probable de la perche aux étoiles en décembre et l'organisation des interrégionaux de cross-country en février 2014. Pas de quoi s'assoupir sur ses lauriers...

Frédéric Lombard



ESPOIR

Taille basket

Penser basket, manger basket, s'entraîner basket, mais aussi préparer le bac STG, Thomas Dolomingo (n° 6 sur la photo) passe en classe de première la tête sur les épaules. Son père, omniprésent, y veille. Mais à 17 ans, ce basketteur du centre de formation du club d'Évreux (pro B), qui fut capitaine de l'équipe de France cadets, est médaillé de bronze du championnat de France U17, aurait de quoi se prendre pour le plus beau. Il sera junior la saison prochaine et il n'y a aucune raison que notre meneur de jeu stoppe son ascension. « *Mon but est de devenir joueur professionnel et mon rêve est de jouer un*

jour aux États-Unis », confie-t-il du haut de ses 183 cm. Pour cela, le talent de la cité de l'Europe s'entraîne dur : « *Une fois par jour plus le match le week-end* ». Mais il attend beaucoup de la saison prochaine où ce fan de John Wall, le meneur des Wizards de Washington en NBA, devrait côtoyer plus régulièrement les pros à l'entraînement. De quoi travailler ses points forts, les tirs et sa technique, et gommer une carence, la gestion du jeu à son compte. Quant au show, Thomas ne craint personne. Il est l'auteur d'un panier incroyable réussi lors d'un gala dans son club et qui a fait le buzz sur You Tube.

RUGBY

Neruda sur le podium

Huitièmes en 2011, quatrièmes en 2012 et finalistes cette année, les rugbywomen du collège Pablo-Neruda poursuivent leur ascension dans l'ovalie scolaire. Fin mai, les filles ont participé à la phase finale du championnat de France UNSS à sept, qui regroupait les seize meilleures sections sportives rugby de l'Hexagone. Elles se sont inclinées en finale, par un essai d'écart, face à Saint-Jean-Pied-de-Port (64). Le résultat demeure remarquable et témoigne du dynamisme d'une équipe travaillante au sein d'une section sportive extrêmement performante.



Si les filles ont brillé, les collégiens montent aussi en puissance. Ils ont ainsi disputé pour la première fois le championnat excellence de rugby à douze, soit ce qui se fait de mieux en Île-de-France. Quant aux équipes benjamins du collège, les garçons et les filles sont champions académiques, avec un plus pour ces dernières, le titre de championnes d'Île-de-France.



ESCRIME

Top vétérans

Les championnats de France vétérans à l'épée ont souri au CEA. Caroline Bouquet a décroché sans trembler le titre national par 10 touches à 9. Par équipes, Aulnay s'est adjugé une belle troisième place après un exploit en quart de finale de Marie-Noëlle Prive, associée à Pascale Appavoupouille et Claire Duchnowski. À noter enfin, aux Jeux méditerranéens, la victoire de Jean-Michel Lucenay à l'épée hommes seniors.



MULTISPORTS

Stages à tout va

Les stages sportifs de l'été ont débuté le 1^{er} juillet avec de nombreuses activités proposées par le service des sports. Ils se poursuivent jusqu'au 19 juillet. Quant aux clubs, ils vous donnent rendez-vous à partir du 8 juillet avec des stages de basket (stade du Moulin-Neuf), de boxe anglaise éducative (gymnase Marcel-Cerdan), de tennis (stade de la Rose-des-Vents), de foot (stades Belval, Vélodrome et Rose-des-vents) et cyclisme (stade Vélodrome). Les mineurs doivent être munis du passeport loisirs. Tout le programme sur www.aulnay-sous-bois.fr

FOOTBALL

Le CSL débouté

Fin de partie pour le CSL football qui caressait l'espoir de récupérer sur tapis vert le point manquant qui lui aurait permis de remporter le championnat de DSR et accéder à la DH. La ligue Île-de-France est restée inflexible. C'est donc Bobigny qui jouera à l'étage supérieur la saison prochaine.



Sage aikido

La section aikido du Judo club aulnaysien propose un retour à l'essence de cet art martial japonais avec l'enseignement du shobu aikido qui souligne son contenu humaniste et pacifique.

Le rideau de fin de saison est tombé sur la section aikido du Judo club aulnaysien (JCA). Mais son esprit continue de vivre au quotidien dans les corps et dans les têtes de ses aikidokas. Sur la plage cet été, au travail ou à la maison, l'aikido dépasse, pour nombre d'entre eux, la sphère sportive. C'est un comportement de vie et une formation personnelle que l'on vient acquérir au dojo du gymnase du Moulin-Neuf. Alain Diot ne le démentira pas. Le professeur et responsable de la section aikido fait sienne cette démarche depuis trente-huit ans. Il fut l'un des premiers élèves lors du lancement de l'aikido au JCA en 1975. On ne peut pas dire que son inspiration était guidée par une quête de gloire : « *Nous sommes une discipline peu connue car, contrairement au karaté ou au judo par exemple, nous ne cultivons pas une dimension sportive et ne nous appuyons pas sur la compétition* ». L'aikido est donc aux abonnés absents de tous les grands rendez-vous. Bien qu'étant une pratique physique, son ADN est ailleurs et la quarantaine de licenciés qui revêt le kimono du club sait à quoi s'en tenir.

Travailler sans violence et dans le respect

« *L'aikido n'est pas basé sur la confrontation directe et, dans un randori qui est une sorte de jeu s'inspirant du combat, chacun joue à son tour le rôle de l'attaquant puis du défenseur* », ajoute Alain Diot. Dans l'aikido classique, le but est de désarmer l'adversaire de son agressivité en lui démontrant l'inutilité de son attaque. Le poids ou la masse musculaire ne comptent pas dans l'affaire. « *Parce qu'il n'exige pas une force physique, tout le monde, homme ou femme, jeune ou âgé, corpulent ou maigre, grand ou petit, a sa place chez nous* ». Mais le JC aulnaysien pousse encore plus loin cette démarche à travers l'enseignement du shobu aikido, ou « aikido de la sagesse », la pratique originelle. « *C'est la conception la plus élaborée de notre discipline. Cette ultime forme consiste à travailler sans violence, dans le respect mutuel, en cherchant progressivement à maîtriser les techniques pour aboutir à une gestuelle à la fois esthétique et efficiente* », précise Alain Diot. C'est une mise en relation harmonieuse encore plus poussée du corps dans l'espace, dans le temps et dans le rapport aux autres. « *Tous les pratiquants travaillent ensemble et partagent ainsi leur expérience en mutualisant leurs compétences en devenant* ». Les plus anciens comme les plus gradés s'entraînent avec les débutants. Au JCA, ils ont de 9 à 69 ans.

F. L.



PRATIQUE

Aikido – Dojo du gymnase du Moulin-Neuf – Tél. : 01 48 69 74 66
Site Internet : <http://shobu-aiki-aulnayjimdo.com>



La voie des énergies

L'aikido, littéralement « voie de l'union des énergies », a été mis en forme progressivement durant le XX^e siècle par Morihei Ueshiba (1883-1969). Il synthétise les techniques du ju-jitsu et du kenjutsu (maniement du sabre) avec une approche philosophique dérivée du shintoïsme,

du bouddhisme et du taoïsme. Sa pratique ne nécessite pas l'emploi de la force physique. Son efficacité repose sur le déplacement, le placement et le relâchement musculaire qui permet une meilleure circulation de l'énergie : le ki. Il se présente moins comme une technique de combat qu'une formation personnelle visant à la pacification des rapports humains par la non-violence.

AULNAY PRATIQUE

PLAN CANICULE 2013

La ville a mis en place le plan canicule. Un numéro vert et gratuit, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, est activé du 1^{er} juin au 31 août. La Maison des seniors, avec le service social municipal, tient à jour un fichier « personnes vulnérables » afin de recenser les personnes fragilisées par le grand âge et par le handicap et vivant à domicile. Il est utilisé dans le cas de risques exceptionnels (canicule, grands froids...). Les personnes qui se sentent isolées ou vulnérables peuvent s'y inscrire en remplissant la fiche de lien social, disponible à l'hôtel de ville, dans les mairies annexes, les antennes sociales, au centre administratif, dans les foyers-clubs et foyers-résidences, dans les centres de santé et les centres sociaux en l'envoyant à l'adresse ci-dessous :

MAISON DES SENIORS - CLIMAD

Fichier « Personnes vulnérables »
19/21, rue Jacques-Duclos – 1^{er} étage
93600 Aulnay-sous-Bois

En cas de déclenchement du plan canicule, cette inscription permettra une intervention plus rapide et mieux ciblée des services compétents.

Un numéro vert est à votre disposition pour vous faire connaître ou pour tout renseignement : **0 800 500 161**

Les numéros d'urgence : samu : 15, pompiers : 18

CONSEIL PRATIQUES

Évitez de sortir entre 12h et 16h, pensez à boire et à vous hydrater, maintenez votre maison fraîche (volets et fenêtres fermés en journée, doubles rideaux), procurez-vous un ventilateur ou un climatiseur.

N'oubliez pas qu'une pièce rafraîchie est disponible au foyer-club André-Romand, au Hameau, aux foyers-résidences des Cèdres et des Tamaris.

Soyez vigilants et solidaires, pensez aux personnes isolées dans votre entourage et relayez auprès d'elles les bons réflexes.

FICHE DE LIEN SOCIAL

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Vous êtes :

☐ âgé(e) de 65 ans et plus

☐ âgé(e) de plus de 60 ans et inapte au travail

☐ adulte handicapé(e)

Adresse :

N° de téléphone :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (voisin ou famille)

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. :

BÉNÉFICIEZ-VOUS D'UN SERVICE D'AIDE À DOMICILE ? (préciser lesquels)

OUI NON

PORTAGE REPAS

TÉLÉASSISTANCE

INFORMATIONS FACULTATIVES

(destinées à améliorer la réponse en cas de crise)

Je vis :

Seul(e) En couple

Autre (préciser) :

J'ai de la visite de :

La famille :

1 fois par jour 1 fois par semaine

Parfois Non

Un infirmier :

1 ou plusieurs fois par jour

Plusieurs fois par semaine Non

Je serai seul(e) et sans visite :

Du au

Je serai absent(e) de mon domicile

Du au

PERSONNE DEMANDANT LE RECENSEMENT

La personne elle-même

Un parent⁽¹⁾ – Lien de parenté :

Un professionnel⁽¹⁾

Autre⁽¹⁾

(1) **VOS COORDONNÉES**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

J'accepte d'être inscrit(e) dans un fichier informatique tenu de façon confidentielle par la ville d'Aulnay, et accepte de communiquer toute modification me concernant postérieure à mon inscription. J'ai bien noté que je peux demander à tout moment ma radiation de ce fichier.

Date : Signature :

À renvoyer à la MAISON DES SENIORS

Fichier « Personnes vulnérables »

19/21, rue Jacques-Duclos – 1^{er} étage

93600 Aulnay-sous-Bois

L'aventure numérique des bibliothèques

Après un premier essai concluant l'année dernière, le Réseau des bibliothèques propose à nouveau de faire découvrir la lecture numérique avec le prêt de vingt liseuses.



PAROLE DE BIBLIOTHÉCAIRE

« Un mode de lecture complémentaire »



CYRILLE JAOUAN,
*responsable de
la médiation
numérique au sein
du Réseau des
bibliothèques*

« L'utilisation des liseuses et la lecture numérique viennent en complément de la lecture traditionnelle. Ce n'est pas la mort du "livre papier". Cela peut être un confort supplémentaire pour de grands lecteurs, en voyage, en vacances ou dans les transports

par exemple. Les pratiques culturelles se cumulent mais ne s'opposent pas. Nous avons pu le constater lors de la première expérimentation des liseuses dans les bibliothèques, où nous n'avons d'ailleurs pas pu satisfaire la curiosité de tous les usagers. Cette nouvelle opération nous permet de continuer à faire découvrir la lecture numérique, tout en ajoutant un objectif qualitatif plus exigeant. Cela comprend également notre mission de soutien de la littérature et de promotion de la lecture. Le Réseau des bibliothèques investit dans ces nouveaux modes de lecture. »

Le Réseau des bibliothèques a décidé de faire découvrir la lecture numérique à ses usagers en proposant le prêt de vingt liseuses électroniques et en participant à l'opération 100bibs50epubs. Mise en place par la maison d'édition Publie.net, en partenariat avec le Centre national du livre (CNL) et l'Association pour le développement des documents numériques en bibliothèques (ADDNB), cette opération a pour but de promouvoir la lecture numérique en mettant gratuitement à disposition des bibliothèques partenaires cinquante titres du catalogue Publie.net. L'occasion pour les usagers du Réseau des bibliothèques de découvrir un large panel d'ouvrages numériques.

Présentée à la bibliothèque Dumont lors d'un club de lecture le 29 juin, l'opération a séduit les lecteurs, qui ont pu emprunter des liseuses, recevoir les conseils techniques des bibliothécaires et échanger sur les titres proposés.

Un second rendez-vous a été fixé à la rentrée afin de faire le point avec les lecteurs sur cette expérience, qui se déroulera jusqu'au mois de décembre. Ces liseuses sont disponibles dans toutes les bibliothèques, gratuitement, dans les mêmes conditions de prêt que tous les autres documents. Parmi les cinquante ouvrages numériques proposés, on trouve aussi bien des policiers, des fantastiques, des classiques, des romans contemporains que de la poésie, tous sélectionnés pour leurs qualités littéraires.

Anne Raffenel



EN PRATIQUE

Pour en savoir plus :

<http://livretvous.blogspot.fr>

Rendez vous le samedi 14 septembre à 10h30 à la bibliothèque Dumont pour le prochain club de lecture numérique.



Zoom sur...

In Situ – Olivier Babinet



Initié en 2007 par le conseil général de la Seine-Saint-Denis, pour qui l'éducation culturelle et artistique est une priorité au service de la réussite des collégiens, In Situ propose chaque année à dix artistes, issus de tous les champs de la création, d'être accueillis

dans un collège pour une résidence artistique.

Cette année, le réalisateur Olivier Babinet a pris ses quartiers à Claude-Debussy, où il a travaillé avec les élèves, que ce soit sur son projet d'écriture d'un second long métrage, sur des travaux pratiques de création (son, image, texte) ou d'aide aux élèves dans leur projet professionnel en relation avec le cinéma (stages, conseils).

Olivier Babinet, cinéaste amateur depuis son adolescence s'est professionnalisé dans la publicité et les clips. Il s'est fait connaître grâce à la série *Le bidule* sur Canal+. Après un passage par le court métrage en 2008, il réalise son premier long, *Robert Mitchum est mort*, en 2010. Début Juillet, Olivier a mobilisé une équipe de producteurs afin de faire un « cadeau » au collège : tourner un clip musical avec les élèves, le personnel et les enseignants de Debussy.

Clap de fin

Le 24 juin a eu lieu au collège Claude-Debussy la restitution de la résidence du réalisateur Olivier Babinet.

C'est dans le cadre du dispositif In Situ, proposé par le conseil général, que le réalisateur Olivier Babinet a été accueilli cette année en résidence artistique au collège Claude-Debussy. C'est en présence de nombreux collégiens, de leurs familles, du personnel du collège et de l'inspection académique, ainsi que du département, qu'Olivier Babinet a fait la restitution de son année le 24 juin.

Au programme, le témoignage du réalisateur sur cette expérience, son travail avec les collégiens et le parcours effectué durant l'année, mais aussi la projection des quatre films réalisés par les élèves avec l'aide et les conseils d'Olivier Babinet. Les adolescents y ont imaginé la ville d'Aulnay-sous-Bois dans le futur, entre réalisme et science-fiction.

Cette résidence a été menée en partenariat avec le cinéma Jacques-Prévert, qui a permis l'ouverture culturelle des élèves au cinéma à travers un parcours artistique autour des thématiques chères au réalisateur : la jeunesse, l'étrangeté du quotidien, l'inquiétude et l'amour. Les élèves ont donc pu, sur le temps scolaire, assister à la projection de films tels que *Les demoiselles de Rochefort*, *Donnie Darko*, *The We and the I*. Olivier Babinet a en outre été l'invité du cinéma Prévert lors d'un ciné-musique où était programmée la projection de son premier long métrage, *Robert Mitchum est mort*, au mois d'avril.

A. R.

AGENDA CULTUREL



Jusqu'au 25 septembre

EXPOSITION

Merwan Chabane

Exposition de planches originales des bandes dessinées : *L'appel du large*, premier tome de la série *L'or et le sang*, paru aux éditions 12bis en 2009, *Désordre*, premier tome de la série *Le bel âge*, paru aux éditions Dargaud en 2010. Merwan Chabane, auteur-illustrateur de bandes dessinées et réalisateur de films d'animation, est en résidence dans le réseau des bibliothèques d'Aulnay dans le cadre du programme Écrivains en Seine-Saint-Denis initié par le conseil général avec les villes du département.

Entrée libre – Jusqu'au 15 juillet à la bibliothèque Alphonse-Daudet – Du 18 juillet au 25 septembre à la bibliothèque Elsa-Triolet

Jusqu'au 20 juillet

ANIMATIONS

Aulnay fête l'été



La péniche Anako s'amarre pour la quatrième année au quai du canal de l'Ourcq pour trois semaines d'animations au bord de l'eau : des concerts, des ateliers, des spectacles pour tous les âges et d'autres surprises...

Programme complet sur www.aulnay-sous-bois.com
Renseignements et réservations auprès de la direction des affaires culturelles 01 48 79 63 74.
Fermé les lundis et le 14 juillet.

Mardi 9 juillet de 15h30 à 16h30

ATELIER SCIENCE

« P'tits chercheurs en herbe »

À partir de 6 ans
Le pouvoir des matériaux. Par des expériences scientifiques, venez tester la résistance des divers matériaux
Gratuit sur inscription au 01 48 79 62 75 – Péniche Anako, au bout de la rue Pierre-Jouhet

Mardis 9 et 16 juillet de 14h à 17h

ATELIER MUSIQUE

Percussions africaines

À partir de 14 ans
Découverte des percussions d'Afrique de l'Ouest, animée par Katia Hara-Diabaté.

Tarif : 3 € – Réservations au 01 48 79 63 74 – Péniche Anako, au bout de la rue Pierre-Jouhet

Mercredi 10 juillet

ATELIER DESSIN

Dessine-moi le Médiabus

À partir de 4 ans
Philippe Legendre-Kvater, illustrateur de la série *J'apprends à dessiner*, invité du Médiabus en mai 2012, vous donne rendez-vous sur la péniche Anako pour y dessiner le Médiabus.

Entrée libre – Médiabus, arrêt canal de l'Ourcq

Jeudi 11 juillet de 14h à 17h

LOISIRS

Balade à vélo sur le canal

À partir de 8 ans
À la découverte des berges du canal de l'Ourcq, de son histoire et du parc de la Poudrerie, avec un jeu sur le thème de la biodiversité sur place.

Départ à 14h de la péniche Anako – Gratuit sur inscription au 01 48 79 62 75

Judis 11 et 18 juillet de 14h à 17h

ATELIER MUSIQUE

Steel Drum



À partir de 12 ans
Animé par Emmanuel Masselot
Venez essayer le Steel Drum, cet instrument créé avec un fût en métal, venu de Trinité-et-Tobago

Tarif : 3 € – Réservations au 01 48 79 63 74 – Péniche Anako, au bout de la rue Pierre-Jouhet

Vendredi 12, mardi 16 et vendredi 19 juillet de 14h à 16h

ATELIER PEINTURE

Deeljeet Heerasing

Cet illustrateur et peintre s'inspire de thèmes variés, selon l'humeur. Une invitation à laisser votre esprit créatif voguer au fil de l'eau

Tarif : 3 € – Réservations au 01 48 79 63 74 – Péniche Anako, au bout de la rue Pierre-Jouhet

Vendredi 12 juillet de 15h30 à 16h30

ATELIERS CRÉA'TIFS

Travail de l'argile

À partir de 8 ans
Porte-bonheur et porte-photos en argile. Profitons des ressources de la nature, pour nous inspirer de belles créations en argile.

Gratuit sur inscription au 01 48 79 62 75 – Péniche Anako, au bout de la rue Pierre-Jouhet

Vendredi 12 juillet à 20h

CONCERT - AFRIQUE DU SUD

Marcus Wyatt



Ce trompettiste, formé dès l'enfance à l'école du blues et du jazz traditionnel, s'est rapidement émancipé du passé pour parcourir des territoires vierges. Les mélodies lyriques de Wyatt, tout comme les combinaisons sonores qu'il explore, dépassent le simple cadre des traditions sud-africaines. Un véritable témoignage de la vitalité du jazz dans son pays.

Tarif : 5 € – Réservations au 01 48 79 63 74 – Péniche Anako, au bout de la rue Pierre-Jouhet

Mardi 16 juillet de 15h30 à 16h30

ATELIER NATURE

« P'tits chercheurs en herbe »

À partir de 6 ans
Sous la loupe, on en voit des choses. Observez la nature à l'aide de loupes et microscopes, pour voir beaucoup plus gros ce qui est tout petit.

Gratuit sur inscription au 01 48 79 62 75 – Péniche Anako, au bout de la rue Pierre-Jouhet

Mercredi 17 juillet de 14h à 16h

JEU

Jeu de l'oie géant

À partir de 6 ans

Le parc Faure est un terrain propice à l'organisation d'un jeu de l'oie grandeur nature

Gratuit sur inscription au 01 48 79 62 75 – Maison de l'environnement, allée circulaire

Vendredi 19 juillet de 15h30 à 16h30

ATELIERS CRÉA'TIFS

Fabrique d'une lanterne

À partir de 8 ans
Réalisez une lanterne marocaine pour illuminer les soirées d'été.

Gratuit sur inscription au 01 48 79 62 75 – Péniche Anako, au bout de la rue Pierre-Jouhet

Vendredi 19 juillet à 20h

CONCERT - AFRIQUE DU SUD

Sam Tshabalala



Ce véritable « performer » assure un spectacle détonnant qui mêle les traditions musicales et chorégraphiques des cultures noires d'Afrique du Sud à des rythmes jazz, funk ou reggae.

Tarif : 5 € – Réservations au 01 48 79 63 74 – Péniche Anako, au bout de la rue Pierre-Jouhet

Samedi 20 juillet de 17h à 22h

DANSE

Bal berge-Guinguette

Avec son répertoire dédié à la danse, le Petit orchestre de poche (POP) transforme les lieux les plus inattendus en parquets de bal. Animé par Balapame et sa célèbre baronne.

Péniche Anako, au bout de la rue Pierre-Jouhet

Mardi 23 juillet de 14h à 17h

DÉCOUVERTE

Balade à vélo commentée au parc du Sausset

En famille à partir de 8 ans
Sur les traces du patrimoine végétal du parc du Sausset, classé Natura 2000 au titre de la directive européenne pour la protection des oiseaux. Animation sur place de « chasse » aux papillons : les attraper sans les blesser pour mieux les admirer !



Gratuit sur inscription au
01 48 79 62 75 – Maison de
l'environnement, allée circulaire –
Départ de la Maison du parc
du Sausset à 14 h

Mercredi 24 juillet de 15h30 à 17h

LOISIRS

Balade contée au parc Faure

En famille à partir de 4 ans
Avec Lucille Bourgeais, du Centre
ornithologique d'Île-de-France (Corif),
une balade dans le parc Faure avec
des histoires vraies ou non, mais qui
nous transportent dans le rêve et le
fantastique !

Gratuit sur inscription au
01 48 79 62 75 – Maison de
l'environnement, allée circulaire



HORAIRE D'ÉTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

Jusqu'au samedi 31 août



Bibliothèques Alphonse-Daudet, Dumont, Elsa-Triolet, Jules-Verne et Guillaume-Apollinaire

- Mardi et vendredi : de 14h à 17h
- Mercredi et samedi : de 10h à 12h et 14h à 17h
- Fermeture au public les lundi et jeudi

Médiabus

- Horaires et arrêts inchangés

**Les bibliothèques Guillaume-Apollinaire et Jules-Verne
seront fermées du jeudi 1^{er} au samedi 31 août inclus**

Fermeture exceptionnelle des bibliothèques pour inventaire

- Dumont : du 2 au 6 juillet
- Alphonse-Daudet : du 9 au 13 juillet
- Médiabus : du 16 au 20 juillet
- Elsa-Triolet : du 6 au 10 août

Pour plus d'informations :

- Alphonse-Daudet : 01 48 66 98 80
- Dumont : 01 48 79 41 81
- Elsa-Triolet : 01 48 66 79 38
- Guillaume-Apollinaire : 01 48 68 34 11
- Jules-Verne : 01 48 79 41 08
- Médiabus : 07 77 96 94 97

Renseignements : 01 48 79 41 90 ou
<http://reseaudesbibliotheques.aulnay-sous-bois.com>

Direction culturelle

41 rue Charles-Floquet
Tél. : 01 48 79 63 74
ac@aulnay-sous-bois.com

Centre de danse du Galignon

Galerie Surcouf • Tél. : 01 48 68 80 65
danseaul@wanadoo.fr

École d'art Claude-Monet

1 rue Aristide-Briand • Tél. : 01 48 79 65 26
eacm@aulnay-sous-bois.com

Jacques-Prévert

Théâtre et cinéma
134 rue Anatole-France
Tél. : 01 48 68 08 18
administration@ejp93.com

Le Cap - scène de musiques actuelles

56 rue Auguste-Renoir
Tél. : 01 48 66 94 60
lecap@aulnay-sous-bois.com

Conservatoire de musique et de danse

12 rue de Sevrans • Tél. : 01 48 79 65 21
crd@aulnay-sous-bois.com

Le Créa

85 rue Anatole-France
Tél. : 01 48 79 66 27
lecrea@orange.fr

Espace Gainville

Rue de Sevrans • Tél. : 01 48 79 65 26
eacm@aulnay-sous-bois.com

Bibliothèque Dumont

Parc Dumont • 12 boulevard Gallieni
Tél. : 01 48 79 41 81
bibdumont@aulnay-sous-bois.com

Bibliothèque Alphonse-Daudet

Rue du Hameau • Tél. : 01 48 66 98 80
bibdaudet@aulnay-sous-bois.com

Bibliothèque G.-Apollinaire

22-24 rue Turgot • Tél. : 01 48 68 34 11
bibapollinaire@aulnay-sous-bois.com

Bibliothèque Jules-Verne

8 rue du Limousin • Tél. : 01 48 79 41 08
bibverne@aulnay-sous-bois.com

Bibliothèque Elsa-Triolet

Rue Henri-Matisse • Tél. : 01 48 66 79 38
bibtriolet@aulnay-sous-bois.com

Le Médiabus

Renseignements : 07 77 96 94 97
bibmediabus@aulnay-sous-bois.com

CINÉMA JACQUES-PRÉVERT

	MER 10	JEU 11	VEN 12	SAM 13
MAN OF STEEL	15h30 3D 18h15-20h45	18h (VOST)	20h30	18h 3D
JOSÉPHINE	18h	20h45	18h15	16h15-20h45
LES BEAUX JOURS	16h	20h30	18h	16h30-20h30
L'INCONNU DU LAC (- 16 ANS)	20h30	18h15	20h45	18h15

**Fermeture estivale du cinéma Jacques-Prévert
du dimanche 14 juillet au mardi 27 août inclus. Réouverture le mercredi 28 août**



Dossier de sinistre

Suite aux intempéries du 19 juin 2013, le maire a sollicité la préfecture pour que l'état de catastrophe naturelle soit déclaré sur la ville. C'est pourquoi vous êtes invité à transmettre un dossier en mairie (centre administratif) avec les pièces suivantes :

- un état estimatif des dégâts subis ;
 - des photos éventuelles des dégâts ;
 - des copies des factures du matériel endommagé ;
 - le cas échéant, un courrier circonstancié.
- Ou par mail : orage19juin@aulnay-sous-bois.com

En parallèle, il faut absolument ouvrir un dossier de sinistre auprès de votre compagnie d'assurances, au titre de votre contrat « garantie habitation », qui est bien souvent rattaché à votre assurance « responsabilité civile ».

La direction des assurances reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 01 48 79 63 21 ou 01 48 79 63 73 ou 01 48 79 62 07.

Retour sur les inondations de juin 1982

Le violent orage qui s'est abattu sur la ville le mercredi 19 juin a rappelé aux plus anciens Aulnaysiens les inondations exceptionnelles de juin 1982.

« **Jamais vu ça. Le point de vue d'un habitant d'Aulnay, qui réside dans la ville depuis cinquante ans, fait l'unanimité** ». Ce témoignage, extrait du numéro 41 d'Aulnay Informations, « l'ancêtre » d'Oxygène, résume en une courte phrase l'importance de l'orage et l'ampleur des dégâts constatés en ce 1^{er} juin 1982. Du « jamais vu » qui a déclenché une mobilisation des services communaux, une entraide entre voisins, la solidarité de toute une ville et a abouti à une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Un « scénario » qui s'est reproduit à l'identique le 19 juin, avec des records qui semblent battus tant la violence de l'orage et la pluviométrie enregistrée ont été hors du commun.

Et l'on retrouve à trente et un ans d'écart la même solidarité entre voisins, le même esprit d'entraide et le même dévouement des services municipaux durant une bonne partie de la nuit. « Certains ont dû écoper toute la nuit et une partie de la journée », relatait le journal municipal. Rares, ces violents orages ne font pas moins partie du passé d'Aulnay et les

archives, tout comme les témoignages d'habitants, nous montrent à quel point cet orage du 19 juin s'inscrit dans la lignée des précédents. « En quelques dizaines de minutes, plusieurs rues étaient submergées », « Le côté le moins folklorique se déroulait dans de nombreuses caves ou sous-sols où l'eau arrivait si rapidement que le plus simple était de laisser couler », pouvait-on lire dans le numéro 46 d'Aulnay Informations.

Pluies diluviennes, solidarité exceptionnelle

Des sous-sols et des caves qui, selon le rapport des services techniques municipaux (subdivision assainissement) du 3 juin 1982, dont l'inondation est due à un « refoulement des eaux d'égout du fait de l'élévation exceptionnelle du niveau de l'eau dans les égouts sans toutefois dépasser le niveau de la chaussée, installation non conforme ». Certains riverains, membres de l'Association de défense des Aulnaysiens contre le dégât des eaux (Adade), ayant œuvré depuis les années 1970 à faire diminuer les

risques d'inondation, regrettent que « malgré les remarques plusieurs fois émises au cours des années 1970 et 1980 puissent être encore autorisées des constructions en sous-sol sur notre ville ». Le violent orage du 1^{er} juin 1982 avait mis en évidence certains dysfonctionnements localisés. Les pluies encore plus abondantes du 19 juin 2013 ont malheureusement rappelé que les caves et les sous-sols restent inondables. Un bureau municipal extraordinaire avait été réuni le 3 juin 1982 afin d'examiner le problème des inondations. C'est au cours de ce dernier qu'avait été lu le télégramme du préfet classant Aulnay comme « zone sinistrée ». Le 25 juin, un comité interministériel se réunissait afin de fixer le montant de l'indemnisation de l'État. À cette enveloppe, la ville d'Aulnay avait décidé d'ajouter un crédit supplémentaire et avait engagé un huissier afin d'aider les habitants à déclarer leur sinistre. Ce qu'avaient fait 650 familles aulnaysiennes en juin 1982. Suite à l'orage du 19 juin 2013, de plus forte importance que celui de 1982 et classifié par Météo France « d'importance cinquantenaire », la municipalité a demandé une reconnaissance d'état de catastrophe naturelle et mis à disposition des habitants des systèmes de collecte de matériels et meubles endommagés. Il est à noter que les trois plus gros orages ayant touché la commune depuis les années 1980 ont tous eu lieu en juin.

Anne Raffenel



Cars Philippin

NOUS RAPPELONS

Nos sorties des samedis d'été
en juillet et en août

La prochaine le 20 juillet :

Le nouveau parc situé à Rouen

« Biotropica »

Prix : Adultes 36 €, Enfants 24 €

NOUS RAPPELONS ÉGALEMENT

Le séjour en Aveyron,
du 10 au 15 septembre

Prix : 610 €

N'hésitez pas à nous demander
ces programmations détaillées.

30 bis, rue des blés d'Or - BP 93
93622 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX

Tél. : 01 48 67 38 27

voyages@carsphilippin.com - www.carsphilippin.com

BESOIN D'ASSISTANCE A DOMICILE ?

« **DURANT TOUT L'ÉTÉ,**
NOUS INTERVENONS PONCTUELLEMENT »

**7j/7
24h/24**

- Courses - Repas
- Travaux Ménagers
- Garde - Accompagnement (Véhicule)
- Aide à l'Hygiène - Change - Couché
- Autres services personnalisés...



- Permanence téléphonique 24h/24
- Pas de frais de dossier, pas de frais d'inscription



Prestations effectuées sur :

- Aulnay-sous-Bois • Le Blanc-Mesnil • Livry-Gargan
- Sevran • Villepinte • Drancy • Bobigny • Pantin...



Agrément Conseil Général

La présence d'un professionnel,
ça change tout...

Adhap Services® - 91 av. Anatole France
93600 Aulnay-sous-Bois

adhap93b@adhapservices.eu

Tél. : 01 48 19 59 32

www.adhapservices.fr

50% des appartements déjà vendus...

Villa CASSANDRA



PRINCIPALES PRESTATIONS

- ✓ Accès aux parkings en sous-sol protégés par une porte basculante télécommandée.
- ✓ Ascenseur à tous les niveaux accès à l'immeuble protégé par digicode et vidéophone.
- ✓ Aménagement des salles de bains (meuble, miroir), carrelages toutes hauteurs.
- ✓ Murs finition peinture dans l'ensemble des pièces.

IMMEUBLE DE STANDING

Aulnay-sous-Bois

Découvrez une nouvelle réalisation à quelques minutes de la gare RER et à proximité des commerces et des écoles. Ce petit immeuble accueille 21 appartements et un commerce. Du studio au 5 pièces ouverts sur des balcons ou terrasses avec vue dégagée sur un jardin paysager, 19 parkings.

*B*UREAU DE VENTE

Nonneville Immobilier

36-38 route de Bondy - 93600 Aulnay-sous-Bois

01 48 79 14 33 / 06 60 13 31 66

- ✓ Robinet mitigeurs, et porte-serviettes chauffant dans la salle de bains.
- ✓ Parquet en chêne massif dans les pièces à vivre, les chambres et les dégagements.
- ✓ Menuiseries extérieures en P.V.C. avec double vitrage et volets roulants électriques télécommandés.
- ✓ Sols en carrelage dans les salles de bains, les toilettes et la cuisine.
- ✓ Chauffage au GAZ.

**Immeuble BBC
Loi DUFLOT
2013**



Du lundi au samedi
sans interruption de 9h30 à 19h30

15, rue de Bondy
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Tél : 01 48 69 01 01

www.optic-leader.com



OPTICLEADER

votre magasin est ouvert tout l'été

OFFERT : l'entretien, ou la réparation
de vos lunettes d'**où qu'elles viennent.**

OPTICLEADER c'est :

- Le spécialiste des verres progressifs haute définition.
- Le spécialiste des lentilles de contact.
- L'engagement du meilleur rapport qualité prix pour tous nos produits.
- Venez découvrir le plus grand choix de marques.
- Des verres de fabrication française.
- Une garantie de 3 mois d'adaptation.
- Une prise en charge sécu & mutuelle*.
- Facilité de paiement possible.
- Une équipe diplômée, expérimentée à votre écoute.

Venez découvrir en plein cœur de ville...

Résidence République



Située à Aulnay-s/Bois, proche gare, commerces et écoles, dans un cadre calme et agréable, 19 appartements ouverts sur des balcons, terrasses d'exceptions au dernier étage et pour certains jardins privatifs. Prestations de qualité étudiées pour assurer confort et bien-être.



**RÉDUCTION
D'IMPÔTS**

**POSSIBILITÉ
DE PRÊT A
TAUX ZÉRO***

01 48 68 61 61

contact@arthurpromotion.fr
www.arthurpromotion.com



**ARTHUR
PROMOTION
& construction**



FAITES-VITE !!!!!
**DERNIÈRES
OPPORTUNITÉS**

**DU STUDIO
AU 4 PIÈCES**



Bureau de vente :

Du lundi au samedi et sur rendez-vous
**15, avenue du 14 Juillet
93600 Aulnay-sous-Bois**